

Ovin Québec



CEPOQ
Centre d'expertise en production
ovine du Québec



Spécial

Guide Génétique 2008 à l'intérieur

Ce bulletin de liaison est publié par la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec (FPAMQ) affiliée à l'Union des producteurs agricoles (UPA).

Il est le résultat d'un travail concerté avec le Centre d'Expertise en Production Ovine du Québec (CEPOQ) et la Société des Éleveurs de Moutons de Race Pure du Québec (SEMRPQ).

Sa mission est d'informer les producteurs ovins et les intervenants du milieu agricole par la présentation d'articles de fond sur les dossiers d'actualité, la vulgarisation et la divulgation des plus récentes recherches.

**Fédération des producteurs d'agneaux
et moutons du Québec (FPAMQ)**

Tél. : 450-679-0540 p. 8484

Télécopieur : 450-674-4415

**Centre d'expertise en production ovine du
Québec (CEPOQ)**

1642, rue de la Ferme, La Pocatière QC G0R 1Z0

Tél. : 418 856-1200 * Télécopieur : 418 856-6247

info@cepoq.com * www.cepoq.com

**Société des éleveurs de moutons de race pure du
Québec (SEMRPQ)**

Tél. : 418 856-1200, poste 1

Télécopieur : 418 856-6247

Photographie page couverture : **Josée Cadrin,**
Ferme : Au Bourg des Ovins Ca-Mer

Rédacteurs

Christiane Allard

Denise Bélanger

Pascal-André Bisson

Sylvain Blanchette

Sylvie Boutin

Johanne Cameron

François Castonguay

Dany Cinq-Mars

Langis Croft

Marion Dallaire

Vincent Demers Caron

Ndeye Marie Diallo

Daniel Dion

Pierre Lacasse

Sylvain Maher

Hélène Méthot

Robie Morel

Amélie St-Pierre

Marie-Ève Tremblay

Léda Villeneuve

Les opinions émises dans la revue n'engagent que leurs auteurs. La FPAMQ se réserve le droit de refuser toute insertion (article, publicité, etc.) sans avoir à le justifier.

ABONNEMENT OU ANNONCEURS: Marion Dallaire
mdallaire@upa.qc.ca ou 450-679-0540 Poste 8332

Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada à :

**La Fédération des producteurs d'agneaux
et moutons du Québec**

Maison de l'UPA

555 boulevard Roland-Therrien, bureau 545

Longueuil QC J4H 4E7

Téléphone : 450 679-0530

Télécopieur : 450 674-4415

Courriel : info@agneauduquebec.com

CONVENTION DE LA POST-PUBLICATION
NO° 40049100

SOMMAIRE

été 2008

volume 8, numéro 3

Mot du président
Un premier anniversaire pour l'agence de vente et de nombreux projets sur les planches.

Actualités
À nos moutons

Actualités
Marché

Sécurité du revenu
Les lignes directrices 2008-2009

Agence de vente des agneaux lourds
L'heure des bilans

Race pure
PRÉSENTATION DE LA RACE DORSET
Activité 2008 SEMRPO

Génétique
La race Dorset
L'excellence en terme d'aptitude maternelle

Gestion informatisée des données
PROVIN-Mobile : disponible dès l'automne!

Fédération canadienne du mouton
Information sur le consommateur canadien

Identification et traçabilité
Votre dossier est-il à jour chez ATQ ?

Services-conseils
Nouveaux Services-conseils OVIPRO
Des services conseils à la hauteur de vos besoins!

Recherche
Solutions pour l'Élevage des Agneaux
Surnuméraires

Santé
Quand les prolapsus affligent les brebis de l'élevage...

Coin du lecteur
Cette année, l'effet bélier ...
vous y avez pensé ?

Index des annonceurs
Annonces classées

Agence de vente des agneaux lourds
Calendrier semi-annuel

Concours de photographie

**20 Reportage : Expositions agricoles :
de la préparation à la présentation**



03

04

08

09

12

14

15

22

24

25

26

28

30

33

38

39

40



Un premier anniversaire pour l'Agence de vente et de nombreux projets sur les planches.

Voilà maintenant un an que voyait le jour l'Agence de vente des agneaux lourds. Un projet préparé longuement mais dont les résultats sont indéniables. Avec près de 55 000 agneaux lourds mis en marché au cours de l'année qui vient de s'écouler, il est clair que les producteurs et les acheteurs sont au rendez-vous pour répondre à cet objectif majeur que nous nous sommes fixé : la mise en place d'une agence de vente dans l'agneau lourd. Ce n'est pas sans difficultés que nous avons dû nous habituer à une nouvelle façon de faire. Mais sommes toutes, nous avons vécu une première année satisfaisante. Certes, il y aura eu des déceptions et la plus grande aura été, sans doute, le prix d'hiver qu'on aura attendu jusqu'à la toute fin de la période d'hiver. Mais avec cette unique semaine, la trace est faite et nous aurons au moins un historique de prix qui servira de base aux prochaines négociations. Il faudra maintenant redoubler d'effort pour proposer des options de transport à la prochaine assemblée générale annuelle et s'assurer que tous les agneaux lourds passent par l'Agence de vente. Car, c'est seulement en ayant une équité entre tous les producteurs que l'Agence de vente prendra l'essor qui lui revient.

Par ailleurs, la Fédération n'est pas restée inerte dans les différents dossiers touchant le secteur. Celui ayant obtenu le plus de considération est sans contredit la sécurité du revenu. Le dépôt des résultats du nouveau modèle du coût de production à la fin de 2007 et l'annonce par la Financière agricole du Québec de sa non-application en 2008 a soulevé beaucoup d'inquiétudes sur les entreprises puisque l'impact économique d'une telle décision, dans un moment crucial de notre développement, est non négligeable. C'est ainsi, que dès janvier, la Fédération a travaillé activement, et a sollicité la Financière afin que le nouveau modèle soit appliqué en cours d'année. Au moment d'écrire ces lignes, nous ne pouvons certifier que la Financière agricole rendra effectif ce nouveau modèle. Nous sommes toutefois convaincus que tout aura pourtant été fait pour y parvenir. En effet, la Fédération a élaboré un plan d'action à moyen terme, que vous trouverez dans ce numéro, afin de donner au secteur les moyens de se rendre plus efficace. Plus spécifiquement, nous avons dû intégrer deux impératifs de la FADQ liant l'application du nouveau modèle ; soit l'utilisation de l'identification permanente pour déterminer le volume assurable et le calcul des kilogrammes d'agneau produits. Ainsi, dès 2009, l'ensemble du cheptel devra être identifié et déclaré à Agri-Traçabilité tel que le prévoit le Règlement sur l'identification et la traçabilité de certains animaux. Il est clair que cette décision a suscité une réflexion au sein des membres du conseil d'administration toutefois, l'avenir du secteur et du programme ASRA était en jeu et nous ne pouvons mettre en péril tous les efforts investis ces dernières années dans l'accroissement de la taille de notre cheptel et la structuration des activités connexes, tant techniques qu'au niveau de la mise en marché. La mise à jour des inventaires des troupeaux ovins s'amorcera donc au début de l'automne. À cet effet, la Fédération a obtenu

le financement pour le développement d'un outil de saisie électronique des données en bergerie, en lien avec PROVIN et un bâton de lecture. Vous pourrez vous le procurer afin de mettre à jour rapidement vos inventaires.

Par ailleurs, concernant les kilogrammes d'agneau produits, la Fédération a accepté le principe que, dès 2009, le tiers de la compensation du programme ASRA sera versé non plus exclusivement sur la brebis mais sur les kilogrammes d'agneau produits. En 2010, le ratio passera à deux tiers pour finalement atteindre 100 % en 2011. Pour l'instant, la Fédération et la FADQ ont convenu de cette transition sans plus, à l'exception de l'obligation de détenir des brebis qui demeure un impératif à l'application au programme.

Plus qu'un outil visant l'application du nouveau modèle du coût de production, le plan d'action de la Fédération dresse un portrait clair du chemin parcouru jusqu'à présent et de nos orientations pour les prochaines années. L'organisation de la mise en marché est un bel exemple grâce à l'agence de vente dans l'agneau lourd et bientôt une approche similaire pour les secteurs de l'agneau de lait et léger.

Un bel été et un début d'automne chargés s'annoncent donc à nous, avec des attentes de la FADQ et une réactivation de la traçabilité sur nos entreprises.

Je tiens personnellement à souligner le travail de M. Sylvain Maher et Mme Ndeye Diallo qui ont quitté la Fédération au cours des dernières semaines et à les remercier pour leur apport à la réussite des chantiers en cours.

Bon succès et bon été à tous et à toutes!

Langis Croft

À nos moutons!

Le compendium de produits vétérinaire est maintenant disponible en ligne pour les producteurs ovins

Un nouvel outil est maintenant disponible pour les producteurs ovins de l'ensemble du Canada ; un accès à des informations sur les produits vétérinaires. Ainsi, des informations complètes, pratiques et à jour seront disponibles sur le compendium. Les étiquettes de produit contiennent des informations utiles comme le dosage, le temps de retrait, la fréquence de traitement et les indications spécifiques à l'espèce pour le produit. Les médicaments vétérinaires devraient être utilisés selon les indications du produit.



Fédération canadienne du mouton

<http://csf.naccvp.com?u=country&p=msds>

Faites-vous connaître ! Vente à la ferme

Afin d'assurer un approvisionnement et un service auprès de consommateurs soucieux d'acheter leur agneau du producteur, la FPAMQ cherche à connaître les producteurs qui vendent directement à la ferme. Dans l'objectif de tenir une liste consultative pour l'ensemble du Québec sur le site Internet de la Fédération, vous êtes invités à communiquer votre intérêt auprès de Mme Dallaire.



Marion Dallaire, mdallaire@upa.qc.ca

450-679-0540 poste 8332

Programme d'amélioration de la santé animale

Le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M. Laurent Lessard, à annoncer, lors d'une conférence de presse le 6 mai dernier, une nouvelle entente de trois ans du programme d'amélioration de la santé animale (ASAQ) par les partenaires (MAPAQ, UPA, Association des médecins vétérinaires praticiens du Québec et Centre de distribution de médicaments vétérinaires).

Depuis 1971, le programme ASAQ permet un accès équitable, à prix uniformes, à des services vétérinaires de qualité pour tous les producteurs et productrices du Québec, peu importe la localisation ou la taille de leurs entreprises. Cet accès facilité à des professionnels hautement qualifiés est un enjeu déterminant pour les agriculteurs. De hauts standards de santé animale permettent en effet aux producteurs agricoles de tirer un meilleur revenu de leur ferme et de passer en mode proactif pour faire le suivi des troupeaux et utiliser de façon judicieuse les produits vétérinaires. Le programme contribue aussi à documenter la santé du cheptel et à assurer une vigie des maladies animales au Québec. Il encourage également la relève vétérinaire dans le secteur des animaux d'élevage, une grande préoccupation chez les agriculteurs.



UPA

Pour de plus amples informations sur le programme visitez le :

www.mapaq.gouv.qc.ca

Visez juste Ovation

La performance adaptée
à vos besoins

En production ovine

Contactez un expert-conseil lié à votre réussite

- Outils
- Produits
- Expertise



La force d'un réseau

Tremblante Canada annonce la prolongation de l'étude nationale de génotypage

Tremblante Canada a reçu la confirmation d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) concernant la prolongation de l'Étude nationale des génétiques de la tremblante chez les troupeaux de moutons canadiens de race pure (étude nationale de génotypage), jusqu'au 16 décembre 2008 avec effet immédiat.

À l'origine, le programme devait être achevé en date du 30 novembre 2006. Toutefois, Tremblante Canada a fait la demande auprès d'AAC pour prolonger la durée du programme.

Les tests de génotypage permettent d'identifier les animaux qui sont génétiquement résistants à la tremblante et qui passeront leur résistance à leurs agneaux. Grâce à l'Étude Nationale de Génotypage, les éleveurs ovins se voient offrir la possibilité d'effectuer le génotypage de moutons enregistrés à un tarif réduit. Le fait de cibler les animaux de race pure devrait conduire à une éventuelle augmentation de la résistance à la tremblante par l'ensemble du cheptel national.

Entre le 1^{er} avril 2008 et le 16 décembre 2008, les producteurs qui désirent effectuer le génotypage de leurs moutons de race pure ou pour la progéniture non-enregistrée de deux parents enregistrés de race pure doivent soumettre des échantillons de sang ou d'ADN.

Les producteurs qui ont des questions concernant l'Étude Nationale de Génotypage peuvent contacter Madame France Lanthier à Tremblante Canada au 1-866-534-1302 ou par courriel à france@cansheep.ca.

TREMBLANTE CANADA
www.scrapiecanada.ca



Journée pour les jeunes et la relève en production

Aux Bergeries

Marovine et Highlanders

Collaborateur de l'événement



Société des éleveurs de moutons de race pure du Québec

Ovine



À mettre à votre agenda !

Samedi le 13 septembre 2008

- 9 ateliers sur la sélection et l'évaluation des races retrouvées au Québec, par des éleveurs émérites
- Un atelier sur l'évaluation des agneaux lourds
- Un atelier sur la présentation des sujets d'exposition pour les jeunes éleveurs
- Un atelier de haut niveau sur la sélection des sujets avec GenOvis (CEPOQ) pour les accompagnateurs
- **TIRAGE d'une agnelle de race pure**

Où : Au site principal de la Bergerie Marovine
179 rang le Côteau, St-Charles-Richelieu
Sortie 123 (aut. 20) Grand rang, direction nord

Coût : 10\$ (pour le repas)

Inscription : Par courriel à : bergerie.MH@hotmail.com
ou sur le site le jour de l'événement



Toutes les personnes intéressées à en savoir plus sur l'élevage de race pure, les critères de race et la conformation sont invitées !
Venez en grand nombre !

Partenaires Or :



Toujours là quand ça compte

Pour obtenir plus d'information sur la journée et les coordonnées de l'événement consultez le site Internet de la SEMRPQ ou appelez au 450-584-3997

Formation génétique et conformation des reproducteurs : Un succès sur toute la ligne!




Malgré les tempêtes de neige qui ont frappé l'hiver 2008 et qui ont causé le report de certaines journées de formation et ... parfois réduit la participation dû aux conditions routières exécrables, le CEPOQ et la Société des éleveurs de moutons de race pure du Québec (SEMRPQ) peuvent dire : « Mission accomplie! ». La formation génétique et conformation des reproducteurs, qui a fait l'objet d'une tournée dans 9 régions du Québec entre le 2 février et le 26 avril 2008, a attiré près de 250 participants, dont plus de 200 producteurs ovins!

Cette formation, montée en partenariat par le CEPOQ et la SEMRPQ, a été offerte grâce au soutien financier du MAPAQ. L'objectif de celle-ci était d'aider les producteurs commerciaux à mettre en évidence les problématiques de productivité et de qualité liées à la génétique présentes dans leur élevage. Les participants étaient ensuite renseignés des différents choix génétiques disponibles pour améliorer leurs performances, tout en tenant compte de la qualité du produit offert sur le marché, de l'efficacité de leur élevage et ainsi de la rentabilité de leur entreprise. Afin de compléter la formation, les producteurs étaient invités à parfaire leurs connaissances de sélection génétique et phénotypique lors d'un atelier sur des sujets vivants. Ainsi, en après-midi, une formation complémentaire sur la conformation était tenue dans chacune des fermes partenaires.

Un questionnaire remis lors de la plupart des formations a permis de connaître le degré d'appréciation des participants. La note d'évaluation frôle 100%! En effet, les participants ont indiqué être « satisfait » ou « très satisfait » de l'événement dans l'ordre de 26% et 72%, respectivement. Les éléments à améliorer : l'horaire très chargé et les lieux de présentation (donner la formation à plus d'endroits pour limiter les déplacements en région). Le tableau suivant présente le nombre de participants.

DATE 2008	LIEU	Ferme partenaire	Nombre de participants
9 février	Huntingdon	Bergerie Black Rose	30
13 février	Danville	Ferme Marthe Tremblay	31
15 février	St-Bruno de Guigues	Ferme de Éric Smith et France Roy	34
23 février	La Pocatière	CEPOQ	34
1 mars	Lévis	Ferme Agnomont	21
5 mars	New Richmond	Ferme de Éric Guité	27
7 mars	Mont-Joli	Animaux de : Bergerie Carolou, Ferme La Bergère, Ferme Dubaie des Sables, Bergerie Gigot Giguant, Ferme Mouvac, Bergerie Fleurault, Ferme La Moutonnerie	11
15 mars	Ste-Mélanie	Bergerie Ghislain Nadeau	41
26 avril	St-Augustin Lac St-Jean	Bergerie Goulet	22
28 mars et 4 avril	Étudiant ITA La Pocatière	CEPOQ	18
TOTAL			247

Les partenaires de la formation tiennent à remercier toutes les personnes qui ont contribué de près ou de loin à la réussite de cet événement, particulièrement les producteurs qui ont accepté de recevoir les participants lors des journées de formation, ainsi que les personnes ressources qui nous ont appuyés dans l'organisation des formations en région. *Merci!* 



Formation Mont-Joli



Formation Ste-Mélanie



Formation Montérégie



Formation Lac-St-Jean



Formation Estrie



Formation Abitibi

Agence canadienne de l'inspection des aliments (ACIA)
Informations relative l'importation de moutons reproducteurs des États-Unis

m Afin d'obtenir de l'information sur les exigences relatives aux petits ruminants de reproduction, domestiques ou de captivité, importés des États-Unis, consulter le site internet suivant : www.inspection.gc.ca/francais/anima/heasan/policy/ie-2007-5f.shtml

m Afin d'obtenir un permis d'importation pour des animaux vivants, sperme, embryons, ainsi que pour des produits et des sous-produits d'animaux, vous êtes invité à consulter le site de l'ACIA : www.inspection.gc.ca/francais/anima/heasan/import/permit_coverf.shtml

m Le SARI-ACIA est une base de données conviviale qui permet de mener des recherches sur les exigences à l'importation de l'ACIA. Grâce à une série de questions et de réponses, le système vous guide dans la consultation des politiques et règlements pertinents, afin de vous fournir des renseignements sur les exigences à l'importation de l'ACIA relatives à des produits particuliers. Système automatisé de référence à l'importation (SARI) : www.inspection.gc.ca/francais/imp/airsf.shtml

Contacts :

M. Alain Lajoie, Vétérinaire importation, Santé des animaux et de l'élevage - Réseau des programmes - Québec, BVPRP, ACIA (514) 283-3815 poste 4210

M. André Ancil, Inspecteur coordonnateur, Importation/Exportation Santé des animaux et de l'élevage - Réseau des programmes - Québec (514) 283-3815 poste 4207

Ou votre bureau régional de l'Agence canadienne de l'inspection des aliments



FÉDÉRATION DES PRODUCTEURS
D'AGNEAUX ET MOUTONS DU QUÉBEC

Après un an à la direction générale de la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec, Monsieur Sylvain Maher à quitter en avril dernier.

Il a piloté la révision des règlements de la Fédération et mené tous les échanges avec la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec. Par ailleurs, il s'est grandement investi dans les négociations avec les acheteurs notamment sur le prix. Sa tâche aura permis de mieux comprendre les attentes des producteurs pour apporter les améliorations nécessaires suite au démarrage de l'Agence de vente des agneaux lourds.



Nous lui souhaitons bon succès dans ces projets à venir.



FÉDÉRATION DES PRODUCTEURS
D'AGNEAUX ET MOUTONS DU QUÉBEC

La Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec tient à remercier Ndeye Marie Diallo pour le travail accompli pour la production ovine depuis ces six dernières années.

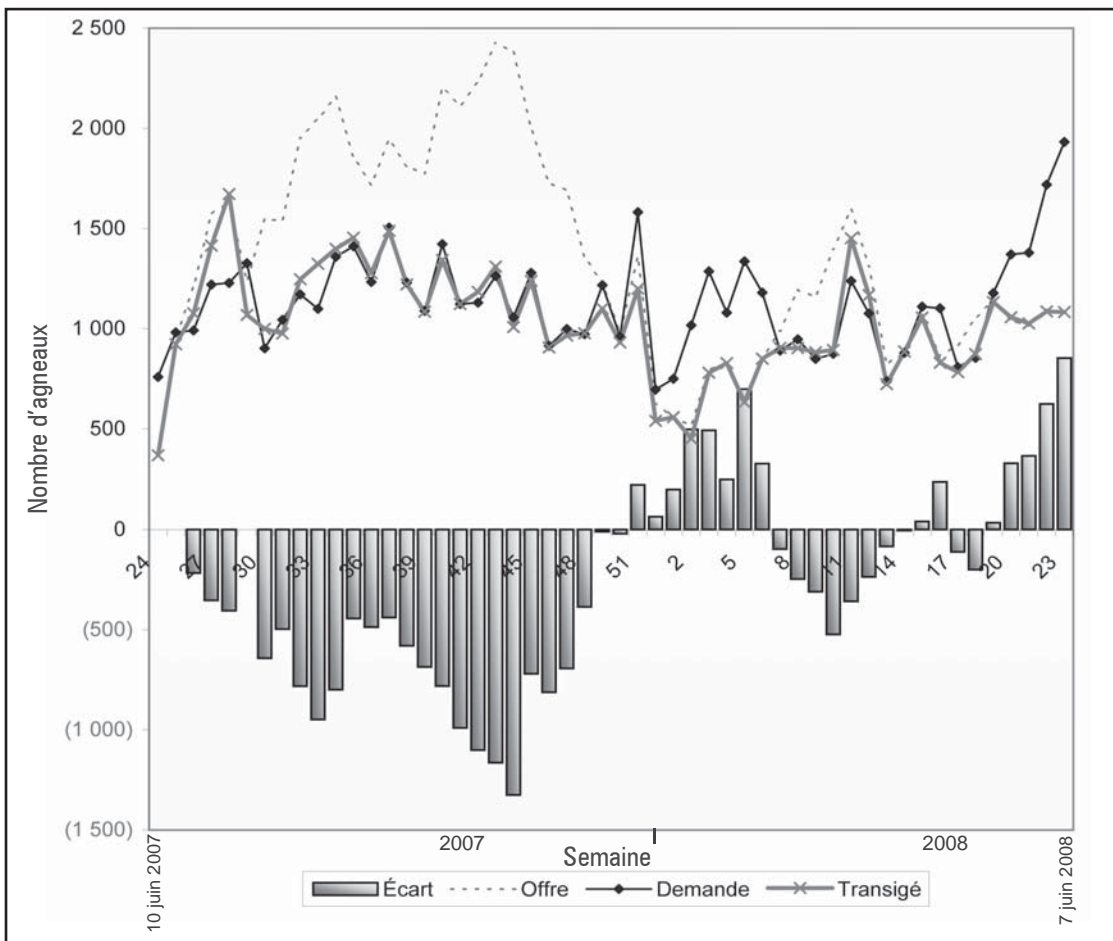
Madame Diallo a piloté plusieurs projets dont notamment des dossiers en agroenvironnement. Parmi ses plus grandes réalisations à ce niveau, notons la caractérisation des fumiers ovins et l'évaluation de méthodes de dispositions des animaux morts.

Plus récemment, Madame Diallo a participé activement au démarrage et à la coordination de l'Agence de vente des agneaux lourds ; un projet d'envergure qu'elle a su mené d'une main de maître.

Nous tenons à lui souhaiter tout le succès qu'elle mérite dans ses nouvelles fonctions d'agente à la commercialisation à l'UPA.

Depuis le démarrage de l'Agence de vente dans l'agneau lourd, l'offre des producteurs suit la tendance historique avec une pointe entre les mois de juin à décembre. On a ainsi observé un surplus jusqu'à la semaine 50 de 2007. Par la suite, un léger manque a été observé. En mars dernier un surplus ponctuel a été capté. La Fédération a toutefois opté pour sortir les agneaux afin de contrer un surplus à long terme et ainsi voir le poids des ovins croître de façon excessive.

Nombre d'agneaux transigés à l'Agence, juin 2007 à juin 2008



Note : Le surplus ou le manque est considéré à partir de plus ou moins 100 agneaux, étant donné qu'en deça de ce nombre il n'y a pas de refoulement ou d'écoulement des surplus.

PENSEZ-VOUS CLÔTURE

Nous avons un choix de clôture électrique adapté à vos besoins, spécialiste de vos clôtures



CONSULTER NOTRE REVENDEUR LOCAL
1 866 888-5258
www.matelevage.com

LACME
CLOS 2006
 ENERGY OUTPUT **6 JOULE**
 LARGE WIDE
ELECTRIFICATEUR 60km
FENCE ALERTE DÉTECTEUR DE PROBLÈME



LES LIGNES DIRECTRICES 2008-2009

Avec la mise en place de l'Agence de vente dans le secteur de l'agneau lourd en 2007, et les pressions sans cesse croissantes en ce qui a trait à la situation financière des producteurs, la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec a amorcé déjà depuis quelques temps une réflexion sur les grands axes d'influence du revenu et de l'efficacité des entreprises.

L'organisation collective de la mise en marché est le moyen privilégié par le secteur afin de garantir aux producteurs un revenu juste pour leur produit. Par ailleurs, des actions visant à améliorer la qualité du produit, tant du point de vue de la génétique des troupeaux que de la traçabilité sont mises de l'avant depuis déjà quelques temps afin de maintenir la différenciation de l'agneau du Québec. La différenciation reconnue du produit doit pouvoir subsister et se répéter.

Il est clair que pour y arriver, le secteur a besoin d'un encadrement certain avec des conseillers d'expérience tant au niveau technique qu'économique. L'efficacité d'une entreprise passe par une gestion assidue des données financières et le secteur doit pouvoir compter sur des données comparatives et évolutives dans le temps afin d'être en mesure de s'améliorer. Par ailleurs, des outils de gestion des données devront être

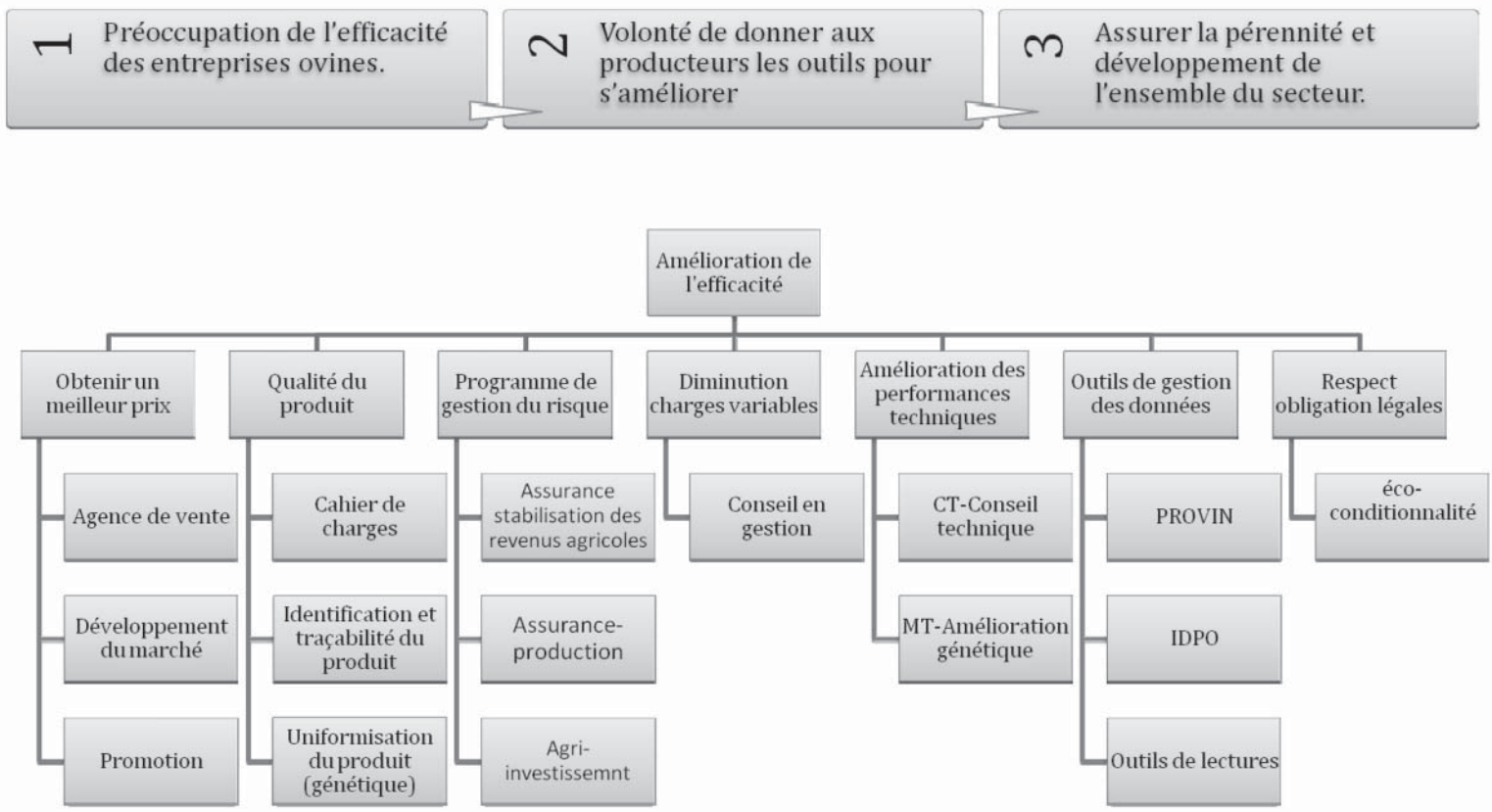
mis à la disposition des entreprises. L'amélioration passe par la connaissance des données et la facilité à pouvoir les utiliser.

Finalement, le secteur vise un développement durable et en harmonie avec le milieu. Il est clair que le respect des exigences réglementaires demeure primordial même si cela peut représenter, de prime abord, des coûts supplémentaires pour les entreprises. La Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec a à cœur les principes d'écoconditionnalité et prévoit faciliter l'adhésion de ses membres.

Améliorer l'efficacité, outiller les entreprises et assurer leur pérennité, voilà les lignes directrices des actions de la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons pour les prochaines années.



Les lignes directrices 2008-2009



Plan d'action visant L'amélioration de l'efficacité et de la compétitivité des entreprises

1. Obtenir un meilleur prix du marché	
Étape	Échéancier
Perfectionnement de l'Agence de vente des agneaux lourds afin d'appliquer les mécanismes de fluctuation de prix lors des périodes de surplus.	2008
Évaluer la possibilité d'accroître l'efficacité dans la gestion du transport des agneaux lourds en tenant compte des circuits en place pour les autres catégories d'ovins. Organiser le transport des agneaux.	Décembre 2008
Mise en place d'agences de ventes dans les secteurs de l'agneau de lait, les agneaux légers et les sujets de réforme.	2010

2. Qualité du produit	
Étape	Échéancier
Reconnaissance et identification de l'agneau du Québec : <ul style="list-style-type: none"> • Développement d'un cahier de charges pour l'agneau du Québec; • Présentation et validation auprès des différents maillons de la filière pour assurer l'adhésion; • Tournée d'information provinciale pour la mise en place d'un programme graduel d'intégration du cahier dans les bergeries; • Une implantation progressive et évolutive du cahier est à favoriser afin d'observer les impacts sans contraindre une modification complète des activités de régie. 	Septembre 2008 Fin 2008 – Début 2009 2009 – 2010
Traçabilité des ovins et démarche auprès du gouvernement afin d'effectuer la traçabilité de la terre à la table.	Septembre 2008

3. Programme de gestion du risque	
Étape	Échéancier
Le programme d'assurance stabilisation des revenus est un soutien au développement de la production ovine. Il a permis l'essor du secteur au tournant des années 2000. Des démarches doivent être entreprises, en collaboration avec la FADQ, afin que le programme s'adapte aux besoins du secteur et perpétue une croissance efficace. <ul style="list-style-type: none"> • Implantation graduelle de la gestion des kg produits; • Utilisation de l'identification permanente pour définir le volume assurable; • Application du nouveau modèle du coût de production. 	Janvier 2009 Janvier 2009 Août 2008
Présenté par le gouvernement fédéral en 2006, le programme d'assurance production pour le secteur animal est un moyen pour les producteurs d'assurer leurs unités productives d'une perte causée par une maladie subite ou une catastrophe. Considérant l'importance de la brebis sur les entreprises, la Fédération devra s'assurer que le programme soit accessible financièrement pour les producteurs ovins afin qu'ils bénéficient des avantages d'un tel programme. Accroître l'accès et la disponibilité des professionnels de la santé pour le secteur ovin.	Automne 2008
Les programmes fédéraux agri-stabilité et agri-investissement viennent palier à une diminution importante de la marge annuelle de l'entreprise sur une base individuelle. Son arrimage au programme ASRA a permis de maintenir la forme actuelle de ce dernier et ainsi assurer le développement du secteur. La Fédération doit veiller à maintenir une couverture équivalente des coûts de production.	En continu

4. Diminution des charges variables sur l'entreprise	
Étape	Échéancier
Accès et utilisation des services conseils sur les entreprises ovines <ul style="list-style-type: none"> • Faire un état de la situation actuel des services conseils techniques mais surtout économiques. • Détailler les programmes d'appui financier offerts aux producteurs et évaluer les besoins à venir au niveau des services conseil • Faire la promotion des services conseil en gestion et de leur lien avec l'accroissement de l'efficacité économique des entreprises. • Voir à rendre disponibles des données économiques comparatives des entreprises. • Vulgariser les notions d'efficacité économique et de rentabilité financière afin d'assurer l'adhésion des producteurs à ces concepts. 	Septembre 2008 Mai 2009 Août 2009 2010

5. Amélioration des performances techniques et de la productivité	
Étape	Échéancier
Accès et utilisation des services conseils : <ul style="list-style-type: none"> • Rendre disponibles et accessibles financièrement, les services conseil à l'ensemble des producteurs ovins. • Dresser les besoins d'encadrement des conseillers afin qu'ils soient informés des composantes visant l'amélioration de l'efficacité des entreprises ovines et des moyens pour les appliquer. 	2008-2010
Développement et implantation de la notion de bélier améliorateur : <ul style="list-style-type: none"> • Définir les caractéristiques amélioratrices à rechercher chez les sujets. • Définir la modalité visant l'introduction de sujets améliorateurs dans les troupeaux. • Informer les producteurs de l'existence de tels sujets et des moyens de les rendre disponibles (réseautage). • Introduire l'obligation d'avoir des sujets améliorateurs sur l'entreprise dans les programmes d'assurance et de sécurité du revenu. 	2011

6. Outils de gestion des données	
Étape	Échéancier
Outiller les producteurs afin qu'ils soient en mesure d'effectuer un suivi efficace des données technico-économiques de leur entreprise	Octobre 2008 2009-2010
<ul style="list-style-type: none"> • Développement d'un logiciel de régie de troupeau adapté au secteur et facilitant la gestion des identifiants électroniques; • Mettre en place un réseau d'échanges des informations technico-économiques afin de réaliser des études comparatives et évolutives des performances des entreprises. 	

7. Respect des obligations légales	
Étape	Échéancier
Continuer d'informer les producteurs concernant le respect des normes environnementales liant l'éco-conditionnalité et multifonctionnalité du secteur.	2008-2009
Faire les démarches auprès des instances concernées afin de permettre aux producteurs, au-delà de 2008, la gestion en amas au champ des matières résiduelles fertilisantes.	Décembre 2008
Trouver les alternatives durables et économiques à la disposition des animaux morts.	2009-2010
Vulgariser et rendre accessible, via le soutien de conseillers techniques, le programme canadien de salubrité à la ferme.	2009

Proposition de plan de réalisation 2008-2009

Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec

Afin de donner suite à la décision de la FADQ du 21 décembre 2007 et permettre la mise en œuvre dans les plus brefs délais des recommandations de cette décision et une application du nouveau modèle de coût de production ovin, le plan de réalisation suivant a été élaboré.

1. Analyser la faisabilité d'utiliser les données d'Agri-traçabilité afin d'évaluer le volume assurable de brebis et éventuellement le nombre d'agneaux.	
Étape	Échéancier
Mise en place du Comité technique ATQ-FADQ-MAPAQ- FPAMQ pour la mise à jour des inventaires ATQ.	27 mars 2008
Suivi des démarches du comité visant la mise à jour des inventaires ATQ. <ul style="list-style-type: none"> • Plan d'action et de communication. • Envoi postal informatif aux producteurs signé par les 4 partenaires. • Organisation des prêts et achats de bâtons pour outiller les producteurs. • Mise à jour graduelle des inventaires par les producteurs. 	17 avril 2008- novembre 2008
Suivi et déclarations de traçabilité par les producteurs.	Octobre 2008 en continue
Couplage des inventaires physiques et ATQ afin de valider la validité du système.	Novembre 2008
Élaboration d'une méthodologie permettant d'utiliser les données ATQ afin de calculer le nombre d'agneaux produits. <ul style="list-style-type: none"> • Couplage des données réels versus théoriques. • À la lumière des résultats, évaluer la faisabilité. 	Décembre 2009

2. Évaluer les modalités requises pour une couverture d'assurance axée sur les kilogrammes d'agneaux produits	
Étape	Échéancier
Suivi du processus de mises à jour des inventaires ATQ et de l'application du calcul du volume assurable en fonction des données ATQ.	Décembre 2008
Travailler, conjointement avec la FADQ, sur une méthodologie et un processus de prise en compte du volume de kilogramme d'agneau produit ou du volume de gain : <ul style="list-style-type: none"> • Méthodologie sans inventaire ATQ (données théoriques) • Méthodologie avec une agence de vente dans le secteur de l'agneau lourd (données mixtes) • Méthodologie avec une agence de vente dans tous les secteurs de (données réelles). 	Mai 2008à Mai 2009
Réaliser une étude sur les coûts de production en 2012, sur les données de 2011, en tenant compte du volume commercialisé de kilogrammes d'agneau.	2011
Intégrer la gestion des kilogrammes dans le modèle du coût de production dès que les données le permettront.	2010-2012





L'heure des bilans

Il y a un an démarrait l'Agence de vente des agneaux lourds. Depuis lors, près de 55 000 agneaux lourds ont été transigés via l'Agence de vente. Il faut se rappeler les objectifs de départ que se sont fixés les producteurs, soit d'ordonner et d'améliorer la mise en marché de l'agneau en misant sur des valeurs communes telles que l'accès aux marchés, l'équité entre les producteurs et la transparence, sans oublier une garantie de paiement à tous les producteurs. Force est de constater l'amélioration que nous avons connue au fil des mois, malgré le fait que certains irritants demeurent dans l'atteinte des objectifs. Il importe maintenant de continuer sur cette voie en respectant les règlements en place afin d'atteindre entièrement les objectifs de départ.

Arbitrage et Décision sur le prix

Dans le dernier Ovin Québec (printemps 2008), nous vous faisons part du fait qu'aucune entente sur le prix n'était encore intervenue et qu'une demande d'arbitrage était en cours. Par la suite, une entente est intervenue entre la Fédération et la majorité des acheteurs au courant du mois d'avril. Toutefois, la Régie a dû tenir la séance d'arbitrage, déjà prévue pour le 12 mai 2008, afin d'étendre cette entente de prix à l'ensemble des acheteurs.

Suite à l'arbitrage, la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ) a rendu sa décision concernant les prix de l'agneau lourd le 20 mai.

Décision de la Régie :

Les prix prévus à l'annexe 2 de la Convention de mise en marché des agneaux lourds sont les suivants :

- 7,45 \$/kg pour la période se terminant le 31 mai 2008;
- 7,18 \$/kg pour la période du 1^{er} juin au 30 novembre 2008.

Lorsque la Fédération offre des agneaux en surplus :

- a) une priorité d'achat est accordée aux acheteurs qui ont conclu un engagement annuel avec la Fédération;
- b) la quantité qu'elle doit offrir doit être d'au moins 50 % de la quantité en surplus et elle doit être offerte au prorata des volumes d'engagements annuels des acheteurs;
- c) ces agneaux en surplus sont offerts au prix de :
 - ⇒ 7,25 \$/kg pour la période se terminant le 31 mai 2008;
 - ⇒ 6,98 \$/kg pour la période du 1^{er} juin au 30 novembre 2008.

Exemple d'application du surplus

Selon cette entente :

Si à la semaine 34 les acheteurs ont une demande de 1600

agneaux et que les producteurs ont une offre de 2000 agneaux, la Fédération pourrait décider de mettre en marché des agneaux en surplus. (Il y a 750 agneaux qui sont vendus en contrat annuel). Si la Fédération décide de mettre en marché 300 agneaux en surplus, elle devra offrir 150 agneaux en priorité aux acheteurs ayant un contrat annuel (au prorata des contrats annuels). Ce sont ces 150 agneaux qui pourraient être vendus à 6,98 \$. Si par la suite les autres 150 agneaux sont vendus, par exemple, à 7,02 \$:

- Le prix des agneaux en ventes annuelles sera de 7,18 \$
- Le prix moyen des agneaux en ventes hebdomadaires sera de 7,14 \$

(150 agneaux à 6,98 \$, 150 à 7,02 \$, 950 à 7,18 \$).

- ♦ L'acheteur peut reporter, en totalité ou en partie, à la semaine suivante son engagement d'achat lorsque, pour une semaine donnée, la Fédération ne peut pas satisfaire la demande totale de cet acheteur.

Au-delà de la déception que ce prix d'hiver ne se soit appliqué que pour une seule semaine, il est important de voir que nous avons maintenant un historique de prix d'hiver qui mettra les bases pour les prochaines négociations pour le prix d'hiver 2009, ce qui n'était pas le cas pour cette année. Par ailleurs, fort de cette expérience de négociation, la Fédération et les acheteurs sont conscients et d'accords pour débiter les négociations du prix dès la fin de cet été.

Classification

Dans l'Ovin Québec de janvier 2008, nous vous faisons part de l'entrée en vigueur d'une nouvelle grille de classification ainsi que des autres recommandations du comité paritaire de classification lorsque le nouveau prix entrerait en vigueur. Ainsi, depuis le 25 mai, c'est la grille de classification à la page suivante (**tableau 1**), qui s'appliquera sur tous les agneaux abattus.



Autres recommandations du comité paritaire :

- Le poids maximum des agneaux pour la catégorie 3 est maintenant de 27,3 kg. Ainsi, avec la marge de 10 % permise, les agneaux de plus de 30,03 kg seront payés à ce poids maximum ;
- L'indice de classification des agneaux non classifiés sera calculé à partir des agneaux classés du lot, si au moins 75 % des agneaux du lot sont classifiés. Dans le cas contraire, ce sont les 25 derniers agneaux classifiés au cours des trois mois précédents qui est utilisé. Si aucune donnée n'existe pour ces deux conditions, c'est la moyenne provinciale de la semaine précédente qui sera utilisée ;
- Lorsqu'une carcasse est amputée d'une partie pour condamnation partielle, cette carcasse ne sera classifiée et l'indice moyen du lot du producteur sera utilisé, toutefois l'indice ne pourra dépasser 100.

Mise à jour sur la classification

Dans les derniers mois, plusieurs producteurs ont manifesté leur mécontentement en ce qui concerne la moyenne de leurs agneaux classifiés à Luceville. Étant donné le grand nombre d'agneaux qui n'étaient pas classifiés, à cause d'un problème d'accessibilité, il est possible que l'utilisation de la moyenne ait pu en pénaliser certains, surtout dans le cas où un ou deux agneaux classifiés obtenaient un indice de 75. Toutefois, la problématique est maintenant réglée et, sauf en cas de force majeure, tous les agneaux seront classifiés.

Il est à noter que les classificateurs sont audités régulièrement et qu'une formation provinciale a eu lieu afin de rendre la classification encore plus uniforme à travers la province. Toutefois, si vous constatez des problématiques propres à votre abattoir, n'hésitez pas à en informer la Fédération qui effectuera les vérifications et fera le nécessaire afin de remédier à toute situation problématique.

Approvisionnement

En 2007, une grande partie de l'année a été vécue sous le signe des surplus. Toutefois, depuis le début de l'année, à l'exception de quelques semaines, il manque d'agneaux lourds pour approvisionner l'ensemble des acheteurs. Ainsi, pour mieux atteindre l'objectif d'amélioration de la mise en marché que nous nous sommes fixé, pour prévoir les mois d'été et éviter de possible surplus, il est important de recevoir un maximum de prévisions de la part des producteurs. La collaboration de tous est souhaitée.

Par ailleurs, plusieurs producteurs pensent à tort qu'il est permis de livrer 10 % d'agneaux de plus que leur confirmation. Seul un écart de 5 % en moins est permis, au cas où un agneau mourrait avant la livraison ou autre. De ce fait, tout agneau livré en plus de la confirmation pourrait être payé au prix du surplus.

Bilan 2007-2008	
Période	Quantité facturée
2007 semaines 24 à 52	33 167
2008 semaines 1 à 23	21 470
Total	54 637

Tableau 1 : Grille de classification

	Conformation					
	1	2	3	4	5	
Gras	1	75	80	80	80	80
	2	75	80	80	90	95
	3	75	80	90	95	100
	4	75	80	100	100	101
	5	75	80	101	101	102
	6	75	80	102	102	103
	7	75	80	103	103	104
	8	75	80	104	104	105
	9	75	80	104	104	105
	10	75	80	104	104	105
	11	75	80	104	104	105
	12	75	80	103	103	104
	13	75	80	102	102	103
	14	75	80	101	101	101
	15	75	80	100	100	100
	16	75	80	95	95	95
	17	75	80	90	90	90
	18	75	80	85	85	85
	19	75	80	80	80	80
	20	75	75	75	75	75
	21	75	75	75	75	75
	22	70	70	70	70	70
	23	70	70	70	70	70
	24	70	70	70	70	70
	25	70	70	70	70	70

Résumé des obligations du producteur

- Annoncer ses agneaux à l'aide du formulaire P3 avant le mardi soir ;
- Livrer ses agneaux au lieu et heure inscrits sur la confirmation ;
- Remplir le mémoire de livraison en laissant une copie au lieu de livraison et en envoyer une copie à la Fédération (P4) ;
- Effectuer ses prévisions (P5)
- Déclarer ses ventes à la ferme (P6)

Par ailleurs pour faciliter le travail de l'Agence :

- Informer de toute entente de transport des agneaux avec un autre producteur ;
- Annoncer ses agneaux au même acheteur que les producteurs avec qui il transporte ses agneaux ;
- Aviser la Fédération de toute problématique touchant l'Agence de vente.





PRÉSENTATION DE LA RACE DORSET

Daniel Dion

Société des éleveurs de moutons de race pure du Québec



Photos : SCÉM



Les Dorsets à cornes sont originaires de l'Angleterre et du Pays de Galles et la race est reconnue depuis le 16^{ème} siècle. Importés au Canada durant le 19^{ème} siècle, les Dorsets à cornes ont été, pendant plusieurs années, une des pierres angulaires de l'industrie ovine. Le type du Dorset à corne canadien doit plus au style plus vieux de l'animal britannique. C'est un animal plus bas et de plus petit gabarit que le Dorset américain ou australien. Après l'introduction du Dorset acère au cours des années 1950, beaucoup d'éleveurs se sont tournés vers ce dernier et le nombre de Dorset à corne a considérablement diminué. Le Dorset acère origine d'une mutation chez le Dorset à corne survenue à l'Université de la Caroline du Nord au début des années 1950. Les Dorset acères ont été acceptés dans le registre de race des États-Unis en 1956 et, depuis ce temps, se sont propagés au Canada et sont devenus une composante majeure de l'industrie ovine. Les brebis Dorset sont relativement prolifiques, ont de bonnes aptitudes maternelles et sont dessaisonnées. La race s'adapte bien à l'élevage en bâtiment et s'utilise dans des programmes de production accélérée. Comme ils répondent bien à l'élevage en bâtiments, ils performant bien dans des conditions de parc d'engraissement et sur de petites fermes avec une gestion intensive.

Apparence générale:

- Mouton de taille moyenne
- Bonne longueur et raffermissement de corps
- Poids à la maturité: Béliers 90-125 kg Brebis 55-90 kg

Tête:

- Bien recouverte de laine sur la nuque et sous les mâchoires
- Visage lisse et ouvert
- Museau légèrement large, de longueur moyen
- Nez rose
- Oreilles de taille moyenne, recouvertes de poils blancs courts
- Les conduits lacrymaux sont petits, recouverts de poils blancs
- Limbes des yeux de couleur foncé, taches de roussure sont acceptables sur les endroits de peau nu

- Les fausses cornes chez les béliers ne doivent pas être un point de discrimination
- Si une brebis a des cornes, celles-ci doivent être petites, courbées vers l'avant et le bas et doivent être proches des mâchoires. Les cornes ne doivent pas toucher le visage ou les mâchoires

Cou:

- Moyennement long, raffiné et se joint doucement aux épaules avec la tête bien placée et tenue droite

Sans plis

Épaules:

- Raffinées, lisses et se joignent doucement au corps

Poitrine:

- À poitrine forte, moyennement pleine, raffinée

Dos, reins et croupe:

- Le dos fort, droit, à niveau et long
- Les reins longs, larges et profonds
- La croupe longue, pleine et bien musclée
- Jambes bien musclées et s'étendant jusque dans la région du grasset

Pieds et jambes:

- Jambes bien placées aux coins, droites, fortes avec amplement d'os
- Paturons courts et forts
- Sabots de couleur blanc translucide, rayés de noir est acceptables
- Le bras supérieur doit être bien recouvert de laine et le bras inférieur recouvert de poil blanc

Toison:

- Fibre et longueur moyenne, blanche, sans fibres foncées

- Recouvrement de poils - court, blanc, de texture moyenne, sans taches foncées

Peau:

- Moyennement serrée et lisse, de couleur rose
- Taches de roussure ou pigmentation brune ou noire sur les régions de peau nu sont acceptables

Défauts sérieux:

- Taches de couleur foncé dans les poils ou dans la toison
- Peau excessivement pendante ou ridée, de gros plis, fanons
- Conduits lacrymaux anormalement larges
- Jambes de poteaux
- Sabots complètement noirs

Source : Société Canadienne des Éleveurs de Moutons

ACTIVITÉS 2008

Juillet à septembre	Expositions agricoles du Québec;	3 août	Encan de Rimouski;
17 au 19 juillet	Classique Canadienne à Ilderton, Ontario;	13 septembre	Journée de formation pour les jeunes éleveurs chez Bergeries Marovine et Highlanders;
26 juillet	Encan SEMRPQ – GENOVIS (mâles évalués à GenOvis);		Veuillez consulter le site Internet de la Société pour de plus amples informations concernant ces événements



Johanne Cameron¹, Amélie St-Pierre² et Robie Morel³

¹Johanne Cameron, agr. M.Sc. Coordonnatrice du secteur vulgarisation au CEPOQ,
²Amélie St-Pierre, tsa, Responsable de la saisie et du service à la clientèle au programme GenOvis, CEPOQ, ³Robie Morel, Coordonnateur secteur génétique et chargé de projets au CEPOQ



LA RACE DORSET

L'excellence en terme d'aptitude maternelle

Nous voici déjà à la troisième édition d'une série d'articles portant sur l'amélioration génétique des différentes races évaluées sur le programme génétique GenOvis au Québec. Après avoir parlé de la race terminale Suffolk et de la race prolifique Arcott Rideau, nous voici maintenant à la plus populaire des races maternelles en terme de nombre de sujets évalués : la race Dorset. Et la Dorset est non seulement la plus populaire des races maternelles, mais aussi la plus populaires des races enregistrées au Québec, voire même au Canada. Le nombre de femelles inscrites au programme d'évaluation GenOvis atteint 1474 brebis évaluées en 2007 au Québec seulement! Il va sans dire que ses aptitudes maternelles et laitières plaisent à plusieurs producteurs.

FERME FLEURIAUT... LA PASSION DE L'ÉLEVAGE ET L'AMOUR DU MÉTIER, DE GÉNÉRATION EN GÉNÉRATION

Historique et production. La Ferme Fleuriault a vu le jour en 1981 lorsque Réal Parent et Marthe Lévesque ont fait l'acquisition d'une petite terre de 40 acres à St-Gabriel de Rimouski. À l'époque, le troupeau comptait 200 femelles, dont seulement 30 brebis Dorset. Au fil des ans, ces deux éleveurs ont développé l'entreprise avec leur fille Meggie. Malheureusement, de tristes circonstances ont fait de Meggie l'unique propriétaire de l'entreprise. Ainsi, en 2005, suite au décès de ses parents, la ferme lui a été léguée. Meggie est désormais la jeune propriétaire d'une entreprise comptant 200 acres de terre, des bâtiments d'élevage bien adaptés et surtout, composée de l'un des meilleurs troupeaux de Dorset du Québec. En effet, notons que cet élevage a été sélectionné sur différents paramètres génétiques depuis plus de

25 ans. Tout comme Obélix qui était tombé dans la potion magique lorsqu'il était jeune ... Meggie était destinée à l'agriculture et à la production ovine! C'est donc d'une main de maître qu'elle a repris le flambeau de cette entreprise familiale avec son conjoint Samuel et tous deux travaillent désormais à temps plein sur la ferme. « *Malgré le départ hâtif de mes parents, ils ont su me transmettre leur amour du métier durant mes années passées avec eux. Toute jeune, je savais déjà que la ferme allait faire partie de mon futur.* »

En 2008, la ferme Fleuriault compte 450 femelles et 7 béliers pur-sang Dorset de haute qualité génétique ainsi que 2 mâles de race Romanov. Éleveur dans l'âme, la propriétaire se spécialise dans l'élevage de Dorset pur-sang ainsi que dans la production de sujets hybrides prolifiques (Dorset * Romanov - DPRV). Évidemment, la vente d'agneaux lourds fait aussi partie des revenus de la ferme et ces derniers sont mis en marché toute l'année grâce à des accouplements réalisés en saison et en contre-saison. Mentionnons qu'à la bergerie Fleuriault, toutes les saillies sont réalisées de



façon naturelle, sans aucune technique de désaisonnement! ... Et, le caractère de désaisonnement naturel tant recherché chez les femelles Dorset s'exprime bien dans cette entreprise avec un rythme d'agnelages de 1,33 agnelages/brebis/année! Il apparaît que la sélection réalisée sur ce caractère ait porté fruit! Ainsi, bien que la Dorset ne soit pas une race très prolifique, l'excellent intervalle entre les mises bas observé à la Ferme Fleuriault permet à l'entreprise de produire annuellement près 950 agneaux, avec une moyenne de 1,72 agneaux sevrés/brebis/an. Notons que les brebis de la ferme, très laitières et sélectionnées pour leurs caractéristiques maternelles d'élevage, sevrèrent en moyenne 38,7 kg.

La sélection des reproducteurs. À la bergerie Fleuriault, tous les sujets sont sélectionnés selon leurs performances et en visant une conformation aussi



Photo : Bergerie Fleuriault

parfaite et uniforme que possible. Selon la propriétaire, « *en ayant une sélection sévère sur la qualité génétique et sur la conformation des sujets, les agneaux produits sont plus uniformes, de même que les carcasses* ». Le critère premier de la sélection? C'est la conformation (longueur, membres de qualité, bonne dentition, excellente capacité). Puis, les femelles sélectionnées sur conformation doivent avoir un indice de sélection maternel (ISM) positif et supérieur à la moyenne du troupeau. Ceci permet d'obtenir une évolution génétique notable dans l'élevage. L'EPD nombre nés est également considéré puisque cette donnée permet d'identifier les sujets qui ont le potentiel de produire des animaux plus prolifiques, un caractère à améliorer dans la race Dorset. La sélection sur les mâles est très sévère. « *Je sélectionne uniquement les béliers qui ont un ISM supérieur au 90% du rang centile pour la race Dorset. De plus, ces derniers doivent être génotypés et présenter une résistance à la tremblante* ». Les meilleurs sujets Dorset sélectionnés sont gardés pour le remplacement (20% par année) et pour la vente. Toutes les femelles hybrides prolifiques sont vendues pour la reproduction à d'autres élevages. Les sujets Dorset rejetés sont dirigés vers le mar-

ché de l'agneau lourd ou léger et tous les mâles hybrides DPRV sont vendus comme agneaux de lait.

Quels services utilisent-ils au CEPOQ pour l'amélioration de leurs sujets reproducteurs?

La réponse de la productrice est courte et simple. GenOvis! La totalité du troupeau est inscrite sur Genovis et ce, tant les agneaux Dorset que les agneaux hybrides. « *Ceci me permet d'assurer un meilleur suivi de la production de mes brebis et d'identifier les meilleures femelles.* »

Pourquoi cette race? Lorsqu'on pose cette question, on voit bien que la passion de la race a été transmise chez Meggie : « *La Dorset est une brebis facile d'entretien. Sa saison de chaleur est parmi les plus longues, elle est très fertile, laitière et elle sèvre de gros agneaux. Donc, les coûts de moulée sont diminués et les agneaux ont un bon développement après le sevrage. C'est ce qui en fait ma race par excellence!* » La propriétaire mentionne également que les caractéristiques propres à la Dorset en font une race parfaite pour l'hybridation et la production de femelles de remplacement. « *Les femelles F1 DPRV sont très prolifiques, désaisonnées, productives et précoces sexuellement. Ce sont ainsi des*



Photo : Bergerie Fleuriault

femelles très recherchées pour le croisement avec un bélier terminal pour produire des agneaux avec de grandes qualités bouchères et uniformes ».

Les défis pour leur élevage? Pour Meggie, le défi est de maintenir un bon rythme d'agnelages et ce, sans aucune technique de désaisonnement. « *La Dorset a la qualité d'être très désaisonnée. Il suffit d'avoir une bonne régie, réformer les brebis qui ont un rythme d'agnelages trop long et les résultats suivront.* » La productrice accorde beaucoup de temps à la régie du troupeau et ce, pour le maintien et l'obtention des performances voulues. « *Le nombre d'agneaux nés par agnelage est aussi un point que je désire améliorer. Mais le tout doit être fait en maintenant de bons poids au sevrage et un taux de mortalité aussi bas que possible. Sur ce point, je devrai être très patiente dans ma sélection!* »

LA FERME GUYLINE 2001, INC. : CHANGER DE PRODUCTION POUR TROUVER SA VRAIE VOCATION!

Historique et production. Fils de producteur laitier, Éric Cloutier détestait l'horaire fixe de la traite des vaches et il songeait depuis plusieurs années à se tourner vers une autre production, dont l'horaire plus flexible lui permettrait de faire ce qu'il aime par-dessus tout : les travaux aux champs. Sa conjointe, Valérie Fournier, qui n'est pas issue du milieu agricole, se joint aux travaux de la ferme laitière dès 1999. En 2002, le couple souhaite changer de production et tente d'acquérir une petite ferme pour s'établir en production ovine. Cependant, faute de financement, le projet avorte. Mais à l'automne 2004, le vent tourne en leur faveur. Des changements

au sein de l'entreprise laitière leur permettent de réaliser leur projet et ils font aussitôt l'acquisition d'un troupeau de 142 brebis dont plusieurs femelles pur sang Dorset et quelques femelles hybrides. Le troupeau laitier est démantelé en janvier 2005, le fils aîné de la famille se retire de l'entreprise et Éric devient propriétaire de ce nouvel élevage ovin avec son père.

Le troupeau compte désormais 415 femelles dont 100 brebis Dorset pur sang, 140 hybrides prolifiques DPRV, le reste de l'élevage étant composé de F2. Trois béliers Dorset de génétique supérieure sont utilisés pour produire le remplacement des femelles de la ferme et quatre



Agneau de la Ferme Guyline

Romanov permettent aux propriétaires de produire leur propre F1 DPRV. Les femelles hybrides sont croisées avec des béliers Suffolk ou Arcott Canadien dans le but de faire un grand nombre

d'agneaux lourds de bonne qualité bouchère. Le troupeau est régi sous photopériode et ce, à l'année longue. Ce système a permis aux propriétaires de produire leur propre F1 DPRV. Les femelles hybrides sont croisées avec des béliers Suffolk ou Arcott Canadien dans le but de faire un grand nombre d'agneaux lourds de bonne qualité bouchère. Le troupeau est régi sous photopériode et ce, à l'année longue. Ce système a permis aux propriétaires d'atteindre 1,24 agnelages/brebis durant l'année 2007. « *Nous avons choisi ce type de régie parce qu'il était très important pour nous d'avoir un revenu régulier.* »

La sélection des reproducteurs. À la Ferme Guyline, les animaux sont d'abord sélectionnés selon leurs performances génétiques. « *Nous sélectionnons d'abord les animaux ayant des indices maternels (ISM) positifs et ensuite, nous vérifions la conformation des animaux sélectionnés sur papier pour valider nos choix. Parfois, lorsqu'un animal a une belle conformation mais que son ISM est un peu plus bas, il arrive que nous choisissons quand même de l'élever pour corriger certains défauts dans notre troupeau.* » Afin d'assurer le développement de leur cheptel de Dorset, seules les brebis ayant un indice maternel (ISM) positif et ayant une conformation acceptable (bon gabarit, membres et dos droits) sont mises à l'accouplement avec des béliers Dorset sévèrement sélectionnés. Annuellement, seulement 50 femelles Dorset sélectionnées de la sorte sont placées à l'accouplement en pur-sang. Toutes les autres femelles Dorset du troupeau sont accouplées avec des béliers Romanov pour produire des femelles hybrides prolifiques DPRV. « *Nous portons aussi une grande attention à la consanguinité. Nous ne sommes pas encore des experts en génétique, mais nous prenons le temps d'observer les résultats obtenus afin de nous améliorer.* »

Quels services utilisent-ils au CEPOQ pour l'amélioration de leurs sujets

reproducteurs? À la Ferme Guyline, les rapports d'évaluation des agneaux sont utilisés pour soutenir la sélection des agnelles et des jeunes béliers. Lors de l'achat de béliers reproducteurs, les producteurs indiquent que les certificats de performances individuels ainsi que le rapport annuel de production de leur troupeau permettent de faire des choix éclairés. « *Le rapport annuel de notre troupeau, produit par le CEPOQ, nous permet de déceler les points plus faibles de notre élevage pour ensuite choisir le ou les béliers qui pourraient améliorer ces points.* » Le certificat individuel de performances est également utilisé par les producteurs lors de la vente de sujets issus de leur élevage. Mentionnons que ce rapport présente non seulement les performances brutes et les performances génétiques de l'animal, mais également sa généalogie. Ceci permet à l'acheteur d'apprécier les différentes familles qui composent cet animal. « *Nous n'hésitons pas à demander des conseils aux « experts » du CEPOQ. Comme on ne connaissait rien aux moutons il y a trois ans, je crois qu'il ne faut pas se gêner et demander de l'aide aux gens qui ont plus d'expérience que nous. De cette façon, on ne peut que s'améliorer!* ».

Pourquoi cette race? Selon les propriétaires, c'est un peu le hasard qui est en cause! D'autres producteurs de leur région leur avaient mentionné qu'un troupeau déjà régi sous photopériode était à vendre. Après une courte visite de l'élevage, c'est le coup de foudre! « *C'est ça qu'on voulait comme mouton! Malgré notre manque de connaissances en la matière, ça nous a semblé être un très bon troupeau avec un très bon suivi. Il faut dire que le fait que le troupeau soit déjà en photopériode a pesé pour beaucoup dans la balance puisque ça nous*



Agnelles de la Ferme Guyline

donnait une gestion d'élevage bien définie. En plus, pour apprendre, la Dorset est une très bonne brebis : douce, calme, maternelle et qui agnelle bien seule et il faut bien le dire... qui ne donne pas trop d'agneaux à mettre à la bouteille! » Bref, pour Éric et Valérie, c'était un choix gagnant pour commencer!

Les défis pour leur élevage? Puisque les producteurs débutent dans l'élevage, ils affirment avoir encore plusieurs défis à relever! À court terme, ils souhaitent améliorer le gain de poids des agneaux et réduire le taux de mortalité de ceux-ci. Un grand pas a déjà été franchi en ce sens, la mortalité ayant diminué de près de 7% entre 2004 et 2007. Bien que fiers de l'expérience acquise lors de leurs trois dernières années d'élevage, ils demeurent humbles : « *Nous sommes conscients qu'il nous reste encore beaucoup à apprendre, mais maintenant que nous maîtrisons mieux la régie et que nous avons atteint notre nombre maximum de brebis, nous portons plus d'attention aux détails qui ont de l'influence sur la rentabilité de notre élevage. Au début, nous avons fait comme bien des gens qui démarrent et nous avons gardé des agnelles dont la conformation n'était pas parfaite et ce, pour augmenter notre troupeau le plus rapidement possible. Sauf qu'il s'agit d'une méthode malheureusement pas très payante à long terme! Maintenant que nous avons pris de l'expérience, nous sélectionnons davantage pour avoir des brebis avec un bon gabarit et une bonne productivité et nous réformons plus.* »

LA RACE DORSET ... D'UN POINT DE VUE ÉVALUATION GÉNÉTIQUE!

Le tableau suivant présente les performances de la race Dorset au programme d'évaluation génétique GenOvis depuis 2000. Parmi les points forts de la race, notons un faible taux de mortalité, qui se situe d'ailleurs près de la barre des 10% en 2007. Un autre point fort: l'intervalle entre les agnelages. Bien qu'il soit difficile de déterminer la proportion de saillies réalisées de façon naturelle, il semble que les producteurs effectuent une bonne sélection et/ou une bonne régie puisque cette donnée ne cesse de croître. Il semble ainsi que les Dorset soient en mesure de se reproduire aisément à l'année, avec ou sans technique de reproduction, ce qui est une bonne chose en soit pour améliorer la rentabilité des entreprises. Notons que dans l'avenir, un EPD « intervalle entre les agnelages » sera disponible et pourra aider les producteurs à sélectionner des brebis plus naturellement désaisonnées (à condition que les producteurs déclarent s'il y a utilisation d'une technique de désaisonnement lors de la saillie hors saison). Cet EPD est présentement en développement par nos partenaires en génétique oeuvrant à l'Université de Guelph. En attendant, les producteurs de Dorset devront continuer à sélectionner sur l'aptitude naturelle au désaisonnement en prenant soin de ne pas accorder une trop forte importance aux caractères de croissance. Rappelons-nous qu'une sélection axée sur la croissance peut se faire au détriment des caractères maternels tant recherchés chez la Dorset!

Le point faible de la race est sans aucun doute sa prolificité et malgré une faible amélioration de ce caractère, la prolificité demeure malheureusement faible et stable depuis 2000. Selon les troupeaux, les éleveurs de Dorset devront ainsi accentuer la sélection sur ce caractère en mettant plus d'emphasis sur l'EPD nombre nés. Il s'agit d'un caractère qui permet de sélectionner des animaux produisant des sujets plus prolifiques... mais c'est un travail de longue haleine qui demande beaucoup de patience puisque ce caractère se transmet faiblement d'une génération à une autre.

UN BEL EXEMPLE D'ÉVOLUTION GÉNÉTIQUE POUR LA RACE DORSET : L'INDICE DE SÉLECTION MATERNEL

Depuis 2003, les éleveurs de races maternelles ont accès à un nouvel indice : « l'indice de sélection maternel » ou « ISM ». Cet indice a été réalisé dans le but de simplifier la tâche de sélection des futurs sujets reproducteurs d'un élevage. En effet, l'ISM permet d'identifier les sujets dont la progéniture femelle produira plus d'agneaux nés et élevés par agnelage et sévrera des agneaux plus lourds. Il est calculé à partir de 7 ÉPD générés par GenOvis, soit les ÉPD agneaux nés par agnelage, agneaux sevrés par agnelage, poids à la naissance : contributions maternelle et directe, poids à 50 jours : contributions maternelle et directe et poids à 100 jours: contribution directe. L'indice intègre ainsi tous les caractères recher-

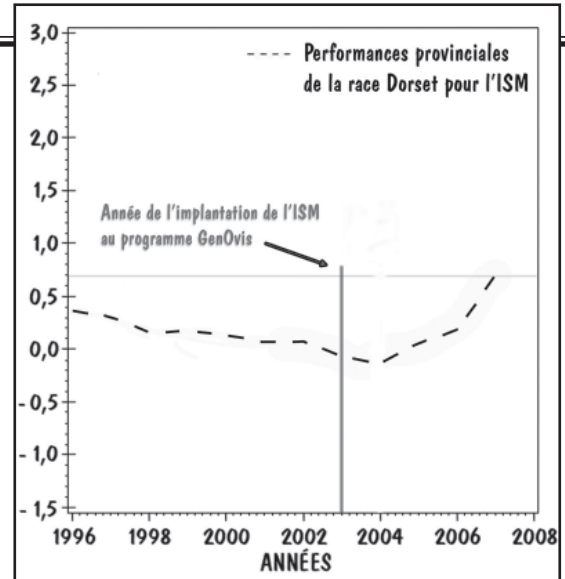


Figure 1. Évolution de l'ISM pour la race Dorset au Québec entre 1996 et 2007

chés chez une femelle maternelle, mais accorde aussi une grande importance aux facteurs liés à la croissance ... un élément essentiel dans notre production pour que les agneaux atteignent rapidement le poids du marché!

Bien que l'ISM soit disponible depuis 2003 seulement, il a été possible de calculer les ISM pour les années antérieures à partir des données historiques contenues dans la base de données (avant 2000, c'était le PEG ovin). La figure 1 présente l'évolution de cet indice au Québec depuis 1996. On remarque une régression de l'ISM entre 1996 et 2004. Mais ensuite, l'ISM est en progression constante. On peut expliquer cette évolution par une sélection basée sur des caractères de croissance entre 1996 et 2003 et, suite à l'intégration de l'ISM, il y a eu une pression de sélection

basée sur ce nouvel indice. On peut donc supposer que le cheptel de Dorset du Québec améliore ses qualités maternelles et ce, depuis 2004. Cet indice permet ainsi d'améliorer de façon très notable, depuis son implantation en 2003, les caractéristiques maternelles de la race. ▲

Performances de la race Dorset	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Nb agneaux nés / agnelage	1.50	1.47	1.49	1.47	1.47	1.50	1.53	1.52
Nb agneaux sevrés / agnelage	1.35	1.32	1.35	1.32	1.33	1.35	1.38	1.36
Nb de kg produits à 50 j/ brebis / agnelage	29.3	26.1	28.4	26.6	28.6	28.2	29.5	29.7
Rythmes d'agnelage	1.16	1.17	1.17	1.16	1.22	1.21	1.15	1.23
Nb agneaux nés / brebis / année	1.74	1.72	1.74	1.71	1.79	1.82	1.76	1.87
Nb agneaux sevrés / brebis / année	1.57	1.54	1.58	1.53	1.62	1.63	1.59	1.67
Nb de kg produits à 50 j/ brebis/ an	34.0	30.5	33.3	30.9	34.9	34.2	34.0	36.6

Investissez dans votre entreprise, adoptez la race Arcott Rideau



Un choix rentable pour tous!

Membres

Agronovie senc	Granby	450 379-5298	chris.beau@sympatico.ca
Bergerie des Petits Anges	St-Simon	418 738-3087	guyaine_levesque36@hotmail.com
Bergerie Patriote	St-Ubalde	418 277-9191	bergeriepatriote@globetrotter.net
Domaine des Baliveaux enr.	St-Rémi-De-Tingwick	819 359-2971	didier@ivic.qc.ca
Ferme Amki enr.	Québec	418 842-2637	fermeamki@videotron.ca
Ferme Bela	Bécancour	819 298-3184	jflavigne74@hotmail.com
Ferme Ovimax senc	St-Philippe-de-Néri	418 498-9989	fermeovimax@videotron.ca
Ferme RIDO senc	La Pocatière	418 856-5140	rido@videotron.ca
L'Agnellerie inc	Kamouraska	418 492-3551	lagnellerie@videotron.ca
La Moutonnerie	St-Donat-de-Rimouski	418 739-5876	sheila.eric@globetrotter.net
Les Bergeries du Margot	Bonaventure	418 534-3701	bergeriedumargot@globetrotter.net
Les Moutons de Panurge enr.	Saint-Jean-Port-Joli	418 598-6501	moutonspanurge@hotmail.com

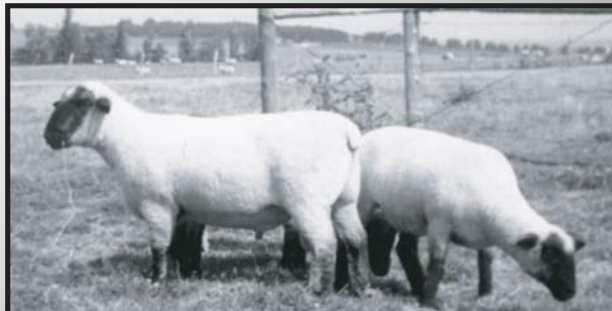
- L'amélioration génétique est une priorité du Club Arcott Rideau et la base de la sélection génétique est le programme GénOvis.
- Le meilleur choix pour ceux qui cherchent une brebis prolifique, maternelle et laitière.
- Des sujets adaptés à nos systèmes de production intensif.

MANASAN

HAMPSHIRE

Nous produisons des sujets balancés,
épais, musclés, longs et bien structurés.

Troupeau **LOMANCO** sur r.o.p. DEPUIS 1963



Nous élevons aussi d'excellents Leicesters

Ferme **MANASAN**

150 Laberge, Danville, Québec J0A 1A0

☎ (819) 839-3350 ☎ (819) 839-1202

www.manasan.qc.ca

Marie-France Bouffard B.Sc. agr. et Christian Beaudry agr.

Agronovie S.E.N.C.

Éleveur ovin de
races pures
**Polypay et
Arcott-Rideau**

Suivi GenOvis
Maedi-visna statut argent
Béliers génotypés



Concours Mérite GenOvis 2006

⇒ Propriétaire de la meilleure brebis Polypay
au Québec (conformation et production)

⇒ Meilleur troupeau Arcott-Rideau

635, rang Beaudry, Granby (Qc) J2G 9H9
450 379-5298 chris.beau@sympatico.ca

Expositions agricoles : de la préparation à la présentation



Champion Expo Québec 2003 - Ferme Au Domaine
photo de Sylvie Gouin

Pour de nombreux agriculteurs les expositions régionales et provinciales sont des lieux de rencontre et d'échanges. Pour un certain nombre, c'est aussi l'occasion de mettre en évidence leur savoir-faire. Mais, comment se prépare-t-on pour participer aux expositions ?

La préparation des animaux présentés en concours ne se fait pas en claquant des doigts. Il faut prévoir d'avance, longtemps d'avance, et bien planifier toutes les étapes pour s'assurer d'atteindre ses objectifs. Voici deux éleveurs qui se passionnent pour la génétique et la conformation ovine et qui présentent leurs moutons dans les expositions agricoles. Le propriétaire de la Ferme Au Domaine et ceux des Fermes Susan and Steven Senc font partie des passionnés qui cherchent sans cesse à améliorer leurs élevages et qui n'hésitent pas à soumettre leurs animaux aux jugements des experts.

Parmi les éleveurs qui participent régulièrement aux expositions se discerne Monsieur Réjean Girard qui est passionné par l'élevage des moutons de race pure ainsi que le défi d'avoir toujours une meilleure conformation. Après avoir vécu sur une ferme laitière, c'est en 1988 qu'il décide de se tourner vers l'élevage ovin et, dès le début de l'entreprise, l'orientation d'aller vers les races pures était prise. En 1990, il présente ses premiers ovins sur les terrains d'exposition. Actuellement, sa ferme compte 80 brebis et une quinzaine de béliers. Il élève des North Country Cheviot et des Border Cheviot. Il a choisi les Cheviot puisque ce sont des bêtes très vigoureuses et, bien sûr, puisqu'il aime leur apparence. La génétique compte beaucoup dans son troupeau et il utilise GenOvis depuis le début afin de faire une sélection éclairé

sur les animaux à conserver. Le choix des sujets pour les expositions se base principalement sur la conformation mais un animal avec une bonne conformation a généralement de bonnes performances génétiques.

De la même façon, chez Steven et Susan Mastine, l'importance de toujours faire mieux se fait sentir ; le but premier de leur élevage est d'élever d'excellents sujets reproducteurs. Les efforts sont mis sur la génétique et ils recherchent sans cesse de nouvelles génétiques avec des béliers qui viennent parfois de loin. Étant depuis longtemps familiers avec les moutons, c'est en 1980 qu'ils décident de se lancer dans l'élevage ovin. Ils se procurent un troupeau et commencent graduellement avec des sujets de race pure. Au début, ils possèdent quelques bêtes de race Border Cheviot et c'est en 1982 qu'ils participent à une exposition pour la première fois. Ils avaient envie de tenter l'expérience. Évidemment, ils ont beaucoup aimé puisqu'ils fréquentent les expositions depuis ce temps. Aujourd'hui, leur troupeau compte 150 brebis de trois différentes races ; Border Cheviot, Dorset et Suffolk. Les expositions offrent une bonne vitrine pour vendre des sujets. Ils participent à plusieurs expositions aux Québec et vont à la Royal Winter fair de Toronto.

1. Sélection

Quand commence la sélection des sujets pour les expositions ? Avant la naissance bien sûr !

Trouver les bons couples brebis et béliers est un défi et relève principalement de l'expérience de l'éleveur pour faire les bons choix lors de la saison d'accouplement. Tel que le mentionne M. Girard, les éleveurs de vaches disposent d'un outil qui permet d'avoir une liste des caractères de conformation avec les forces des taureaux ; les éleveurs ovins, par contre, ne disposent pas d'un tel outil et doivent juger du meilleur bélier, selon le meilleur de leurs connaissances pour donner les meilleurs résultats avec les brebis sélectionnées. ►►

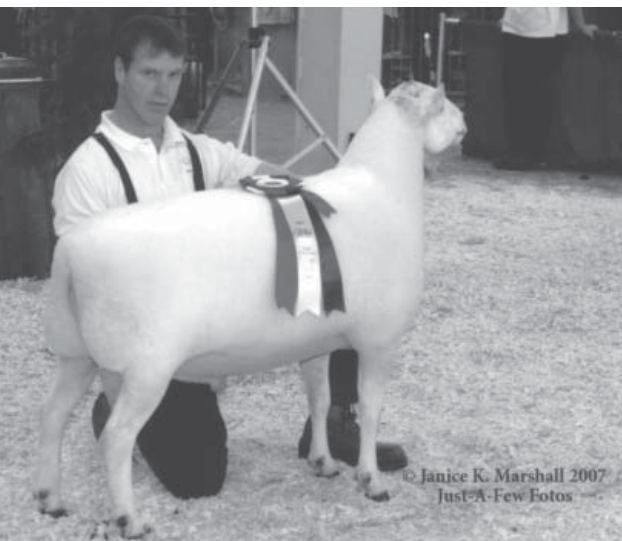


Championne Suprême 2007 - Fermes Susan et Stevens Senc

Le choix des sujets qui seront présentés durant l'été se fait suite à la tonte d'avril, parmi les agneaux de l'année et les brebis et béliers d'un an. Tel que le souligne M. Mastine, il faut choisir les animaux possédant les meilleures conformations mais également ceux qui représentent le mieux les caractères de la race. Les animaux sélectionnés sont gardés à part du troupeau afin de faire un suivi serré de leur état de chair, qui doit être optimal, et donc de leur alimentation.

2. Élevage

La régie d'élevage demande beaucoup d'attention puisque l'alimentation des agneaux est primordiale et doit être dosée à la perfection. L'alimentation doit permettre une croissance optimale de l'animal, mais celui-ci ne doit être ni trop gras, ni trop maigre. Par exemple, un animal avec une croissance trop rapide ou trop gras pourra avoir des pâturons faibles et un autre trop nourri au foin présentera un gros ventre et aura une mauvaise ligne de dos. C'est une étape difficile, surtout pour un producteur comme Monsieur Girard, qui participe à toutes les expositions pendant l'été au Québec et ensuite se dirige vers les expositions en Ontario qui débudent en septembre pour se poursuivre en automne. C'est une longue période avec en plus une fréquence élevée ; les expositions peuvent être à toutes les semaines.



Champion Royal Toronto 2007 - Ferme Au Domaine

3. Préparation

Entre le moment du choix des animaux et celui des expositions, Monsieur et Madame Mastine conditionnent leurs animaux à être attachés au licou afin de les rendre plus doux et plus calmes. Monsieur Girard, quant à lui, manipule peu ses animaux les mois précédents les expositions. Il préfère les manipuler davantage juste avant les concours, lors de la préparation préliminaire à la première exposition. Monsieur Girard profite de cette tâche pour manipuler le plus possible l'animal, il s'assure de ne pas le brusquer pour qu'il prenne confiance.

Avant les expositions, les moutons sont lavés, cardés, tondus au rasoir électrique, cardés de nouveau ; la finition est faite avec les forces, sans oublier la taille des onglons. Chaque animal est tondu de façon à favoriser sa conformation. Selon la race et la couverture de laine, cette étape prend en général trois ou quatre heures. Si l'on considère que les éleveurs peuvent présenter jusqu'à 15 bêtes dans certaines expositions, c'est un long travail ! Le règlement des expositions ne permet que de présenter deux races par éleveurs, les Mastine doivent donc alterner puisqu'ils possèdent des moutons de trois races différentes.

4. Jugement

Lors du jugement des animaux, les caractères suivants sont observés avec attention :


▷ Ceux liés à la race ; chaque race présente des caractéristiques bien précises. *Veillez consulter le site Internet de la Société Canadienne des Éleveurs de Moutons pour connaître les normes de races au www.sheepbreeders.ca;*



Meilleure paire de Brebis Expo Québec 2007 - Fermes Susan et Stevens Senc

▷ Ceux liés la conformation (*pour plus d'informations, veuillez consulter le Guide génétique inclus dans ce Ovin Québec*).

Monsieur Mastine mentionne qu'entre les années 1980 et 2000, les prix gagnés aux expositions étaient intéressants. Mais depuis quelques années, les coûts de participation augmentés par l'inflation (coût de l'essence, par exemple) ont fait que les dépenses sont devenues assez importantes. Malgré cela, c'est le meilleur endroit pour se faire connaître et pour vendre des sujets. Selon les éleveurs, autant d'acheteurs de sujets de race pure que d'éleveurs commerciaux se montrent intéressés. Ce qui fait des expositions agricoles, une excellente vitrine.

Les éleveurs qui participent aux expositions y trouvent beaucoup d'intérêt et y consacrent beaucoup de temps. Monsieur Girard apprécie particulièrement les échanges entre éleveurs lors des expositions. Il ne faut pas oublier que l'une des raisons de la création des expositions était de valoriser les échanges à une époque où les formations et les programmes n'existaient pas. Finalement, selon Steven Mastine, une bonne préparation pour la présentation aux expositions repose sur un bon équilibre entre une bonne génétique, une bonne conformation, une bonne régie et une bonne présentation physique de l'animal. 



PROVIN-MOBILE : disponible dès l'automne!

À l'automne 2006, les membres du conseil d'administration de la Fédération demandaient de travailler au développement d'outils portatifs pour la saisie électronique des informations de bergerie. À ce moment, des démarches ont été entreprises en janvier et à l'été 2007 auprès de compagnies travaillant dans le secteur afin d'évaluer la faisabilité d'un tel projet et de présenter des solutions accessibles aux producteurs ovins. Après un temps d'arrêt en 2007, et suite à des propositions plus ou moins adaptables pour le milieu compte tenu de leur coût ou de la difficulté d'intégration dans les troupeaux ovins, des démarches ont été renouvelées dès janvier 2008 afin de remettre le projet sur les rails.

Objectifs

Compte tenu de l'utilisation des identifiants électroniques dans les troupeaux ovins, de la faible disponibilité de temps des ressources en place, de même que des capacités financières limitées pour ce type d'achat, le cadre du projet devait être clair et adapté à la production ovine. On devait donc s'assurer :

- e Du développement d'un outil de saisie électronique des informations de bergerie;
- e De la capacité de l'outil d'intégrer les lectures d'un bâton électronique;
- e D'une saisie manuelle des données fonctionnelles;
- e De la gestion bidirectionnelle des informations, soit la possibilité de consulter des données dans PROVIN-Mobile.
- e De l'accessibilité et de la disponibilité de l'outil pour l'ensemble des entreprises.

La rédaction du projet et l'analyse fonctionnelle du système ont été effectuées dès le début de l'année afin de s'assurer de pouvoir effectuer les tests en bergerie avant l'été. Un comité technique a par ailleurs été formé afin de s'assurer que le projet cadrerait bien avec les orientations des différentes organisations du milieu. Parmi les participants au comité, notons un représentant du ministère de

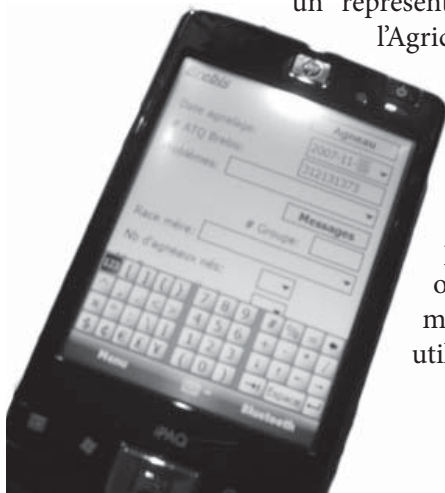
l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, de la Société des éleveurs de moutons de races pures, du Centre d'expertise en production ovine, de la FPAMQ de même qu'un producteur utilisateur. Réunis à deux

reprises depuis le mois de mars, le comité a ainsi pu valider le projet de développement détaillé des modules et des interfaces de PROVIN-Mobile. De plus, suite à une présentation sommaire des solutions techniques offertes pour le développement, les membres ont fait des recommandations au conseil d'administration quant aux différents appareils pouvant être utilisés pour la réalisation du projet. Les caractéristiques techniques, le prix de même que les modalités de financement des outils ont été évalués.

Le choix de l'outil

Suite à l'analyse des différentes caractéristiques des outils électroniques disponibles sur le marché, le choix de la Fédération s'est arrêtée sur un IPAQ Pocket PC de marque HP. Les raisons à la base de cette décision sont majoritairement économiques. Ce type d'outil n'est effectivement pas initialement conçu pour le travail en bergerie. Il s'agit d'un outil de poche habituellement

utilisé par des professionnels de bureau. Toutefois, ils sont très abordables, environ 400 \$, et différents modèles sont maintenant disponibles dont certains plus robustes. Il est cependant clair que ce ne sont pas des outils spécialement pour le travail en bergerie, qui eux avoisinent les 2500 \$. Il s'agit d'une solution accessible et efficace pour les producteurs. Par ailleurs, de tels outils ont été utilisés par certains producteurs au cours des dernières années et leurs durées de vie ont été appréciables. Il faut seulement s'assurer de ne pas les laisser dans les mains d'un employé trop agressif ou d'une brebis dansant la polka dessus.



Le développement du système a été effectué afin de permettre la gestion des deux types de bâton électroniques : Syscan et Allflex. Le producteur pourra donc faire l'acquisition du bâton de son choix. Les lectures pourront être faites, individuellement ou en masse, afin d'être intégrées dans le PDA.

Les principaux champs d'action de PROVİN-Mobile

Le logiciel de régie de troupeau PROVİN a été développé au cours des dernières années afin d'intégrer un maximum de données en provenance du troupeau. Spécialement conçu pour la gestion de troupeaux de races pures et dont le suivi génétique est important, PROVİN a soulevé certaines réticences auprès de producteurs qui utilisent uniquement l'identification électronique sans tatouage et dont les actions de gestion importantes à retracer étaient les agnelages et les dispositions. PROVİN-Mobile vient pallier à ce problème en offrant une saisie rapide des informations en bergerie. Les principales actions sont la gestion des agnelages, les pesées, des dispositions ou sorties de sujets, l'ajout de sujets et la consultation de la base de données des sujets.

Une fois la saisie des informations effectuée, l'utilisateur n'a qu'à brancher son appareil PROVİN-Mobile à son poste de travail où le logiciel PROVİN est installé et à importer le fichier des données lues. L'intégration des informations se fera automatiquement. Il est alors possible d'envoyer un fichier d'événement directement chez Agri-Traçabilité afin de mettre à jour son dossier.

La disponibilité des outils

PROVİN-Mobile est actuellement utilisé par sept entreprises ovines afin de tester ses principales fonctions. La Fédération profitera de l'été pour effectuer les derniers ajustements sur les outils avant de les rendre disponibles à grande échelle au mois de septembre 2008. Des formations seront à ce moment offertes dans les différentes régions. Les outils seront accessibles à la Fédération qui veillera à installer tout le système avant de l'expédier aux utilisateurs. N'hésitez pas à communiquer avec la Fédération pour tout autre renseignements supplémentaire à ce sujet.



Gestion des Agnelages : Saisie des informations relatives à la brebis et à ses agneaux.

Pesée et disposition : Saisie manuelle ou électronique des numéros de sujets à peser et/ou à disposer. La gestion peut se faire en lot ou individuellement.

Gestion des groupes : Création de groupes dans un troupeau suite, entre autres, à un sevrage ou création de groupes d'engraissement.

Ajout et identification des sujets : Entrée d'un nouveau sujet ou d'un groupe de sujets dans l'élevage. Identification ou remplacement d'une boucle ATQ.

Consultation d'une liste : Consultation de la liste des sujets dans l'élevage. Les informations sont traitées dans PROVİN et retransmises dans le PDA pour consultation uniquement.

Modification réglementaire

À la suite des demandes effectuées auprès du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec par la Fédération des producteurs, le règlement sur l'identification et la Traçabilité de certains animaux a finalement été modifié afin d'éviter la double déclaration des déplacements d'ovins aux endroits où le transfert se fait électroniquement, soit les encans ou abattoirs.

C'est en effet afin de diminuer le temps investi dans la gestion documentaire de la traçabilité que la FPAMQ avait demandé cet amendement au règlement. Il est toutefois de la responsabilité du producteur de s'assurer que les informations sont bel et bien transmises à Agri-Traçabilité Québec. Par ailleurs, tout déplacement vers un autre producteur ou un endroit où le transfert des informations n'est pas fait électroniquement, doit être effectué par le producteur. *Il s'agit d'un gain important pour les producteurs ovins québécois.*



Information sur le CONSOMMATEUR CANADIEN

Consumer Data Project, From the flock, mars 2008 – volume 5 – numéro 3, page 1



En janvier dernier, les activités de la Fédération Canadienne du Mouton (FCM) vous ont été présentées. Dans le cadre du Programme de développement des marchés, une étude sur les consommateurs est en cours depuis 2006 et va se poursuivre jusqu'en mars 2009. Le but premier de ce projet est d'augmenter la consommation d'agneaux au pays et de niveler le partage de bénéfices entre les producteurs, les transformateurs et les vendeurs. Plusieurs données ont déjà été recueillies et analysées afin d'identifier les opportunités du marché. Voici les résultats préliminaires disponibles.

Certains des résultats préliminaires que nous savons déjà, ou présumons être vrai. Par exemple, la consommation d'agneau augmente régulièrement avec l'âge. 53 % des adultes de moins de 35 ans consomment de l'agneau, comparativement à 66 % des personnes âgées. La consommation augmente également avec les revenus familiaux; 48 % avec un revenu familial de moins de 30 000 \$ par année, comparé à 66 % pour ceux qui gagnent 100 000 \$ par année. De plus, la majorité des acheteurs se trouvent dans des centres urbains dont la population dépasse 1 million.


Certains résultats sont plus surprenants, notamment les endroits où l'agneau est le plus consommé. Même si la consommation varie considérablement selon la province, celle où il s'en consomme le plus est la Colombie-Britannique, suivit par l'Ontario; celles où il s'en consomme le moins sont le Manitoba et la Saskatchewan.

Nous avons également appris que les endroits les plus populaires pour l'achat d'agneau sont les épiceries traditionnelles et les bouchers; ce qui suggère que l'agneau est choisi plus selon sa qualité que selon son prix et où le service et les conseils sont considérés comme des facteurs importants dans la décision d'achat. Un autre

point est que les consommateurs achètent l'agneau aux marchés et chez des bouchers plus pour la qualité et la fraîcheur qu'ils associent à ces lieux.

C'est également important de noter que les éléments importants pour la consommation de viande incluent une combinaison de commodité, de goût et de santé mais aussi la valeur pour leur argent. Présentement, le prix est un élément conducteur en ce qui concerne le ralentissement de la consommation d'agneau; le prix moyen payé pour l'agneau est pratiquement le double de celui payé pour le poulet et le porc. Par contre, seulement 20 % des kilogrammes d'agneaux achetés est relié à des «spéciaux» ou à des ventes en magasin, comparativement au tiers pour les ventes de porc ou de poulet. Cela suggère que les facteurs tels la provenance et la

qualité, et non pas seulement le prix, dirigent la décision de la majorité des acheteurs d'agneaux. Tout bien considéré, ce que nous pouvons apprendre de ces informations est que le principal acheteur est intéressé et supporte l'agneau canadien. Produire et commercialiser des agneaux de qualités pourrait offrir des opportunités significatives.

Les résultats suggèrent également que des opportunités existent auprès de la population ethnique, qui consomme beaucoup plus d'agneau que le consommateur moyen. Des efforts de commercialisation peuvent également se tourner vers ceux qui consomment très peu, qui mangent de l'agneau aussi peu qu'une fois par année. Et, améliorer la perception de l'agneau canadien pourrait valoir la peine. 



Photos : FCM

Votre DOSSIER est-il à jour chez ATQ ?



En mars 2004, le Québec se dotait d'un système d'identification et de traçabilité de la ferme à l'abattoir pour le secteur ovin afin de retracer les déplacements de chaque animal identifié. Advenant une crise sanitaire importante, la base de données de traçabilité permettrait au Québec de réagir rapidement et efficacement, ce qui aura pour effet de réduire les impacts économiques encourus lors de ces événements.



Dès 2009, La Financière agricole du Québec (FADQ) entend donc utiliser les données du système d'identification permanente et de traçabilité afin de déterminer le volume assurable dans le cadre de son programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA) pour le produit «Agneaux» pour l'année d'assurance 2009. En mars dernier, un comité de travail regroupant des représentants de la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec (FPAMQ), d'Agri-Traçabilité Québec, du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) et de La Financière agricole a donc été formé afin d'établir les moyens appropriés pour faciliter la mise à jour de votre dossier chez ATQ.

Une première lettre d'information a été transmise aux quelque 800 producteurs assurés en juin dernier, afin de les in-

former du démarrage de cet important projet. D'autres communications seront adressées aux producteurs assurés, tout au long du projet, afin de leur transmettre toute l'information et les outils nécessaires à la mise à jour de leur dossier de traçabilité. Il est de première importance ici pour tous les partenaires liés à ce projet, de voir à bien accompagner les producteurs ovins dans cette démarche.

En tant que producteur ovin, en procédant à la mise à jour de votre dossier de traçabilité, vous répondez aux exigences réglementaires et commerciales en vigueur, en plus de vous préparer à la détermination de votre volume assurable pour l'année 2009. Il est donc important pour les producteurs ovins de procéder dès maintenant à leurs déclarations de traçabilité. Vous aurez ainsi une bonne longueur d'avance lorsque vous recevrez les documents nécessaires pour procé-

der à la mise à jour de votre dossier chez ATQ.

Vous avez besoin d'aide ?

La Fédération et ses partenaires, soucieux de vous faciliter la tâche, ont vu à mettre en place différents outils afin de vous aider à procéder à la mise à jour de votre dossier de traçabilité. Entre autres, pour les éleveurs qui souhaitent utiliser un outil de lecture (bâton) pour lire les boucles électroniques, le comité élabore présentement un système de prêt, de courte durée, afin de vous faciliter l'accès à ces outils.

Pour toute question relative aux prêts de bâtons et sur les possibilités d'achat qui s'offrent aux producteurs ovins, n'hésitez pas à contacter le service à la clientèle d'Agri-Traçabilité Québec au 1-866-270-4319 (sans frais). Les heures d'ouverture sont du lundi au vendredi, de 7 h 30 à 16 h 30.

Des outils sont disponibles pour les producteurs ovins!

Vous avez un ordinateur et vous voulez une méthode rapide pour procéder à votre inventaire et mettre votre dossier à jour?

Nous avons plusieurs solutions à vous proposer:

- ➔ Prêt / achat de bâtons de lecture
- ➔ FormClic Ovin (**gratuit**)
- ➔ Inventaire par fichier électronique

Contactez ATQ au 1 866 270-4319





Pascal-André Bisson,
Directeur du CEPOQ



NOUVEAUX SERVICES-CONSEILS OVIPRO

Des services conseils à la hauteur de vos besoins!

Depuis près de 5 ans, le CEPOQ travaillait de concert avec le MAPAQ afin de trouver une solution durable aux services-conseils ovins, dont la situation devenait de plus en plus précaire au fil des années. Plusieurs problématiques devaient être solutionnées, notamment l'isolement professionnel des conseillers ovins, le roulement important des intervenants oeuvrant dans ce secteur, des régions non desservies, etc. Il va sans dire que le CEPOQ, avec l'appui de son comité vulgarisation, a travaillé très fort afin d'apporter des solutions à ce contexte qui a parfois semblé sans issue! Mais aujourd'hui, nous sommes très fiers de vous présenter le fruit de ces années de travail. La nouvelle formule « OVIPRO » est arrivée et vous offre des services-conseils à la hauteur de vos besoins!

Un petit tour d'horizon sur cette grande histoire... À l'automne 2003, le CEPOQ rencontre les conseillers ovins qui oeuvraient à cette époque dans le domaine des services-conseils ovins au Québec. La situation était sérieuse dans certaines régions et devait changer afin d'assurer la pérennité de ce service offert aux producteurs. Ainsi, dès janvier 2004, le CEPOQ déposait au ministère un premier document de réflexion qui apportait alors des solutions à ce problème. Suite au dépôt de ce premier document, plusieurs réunions furent tenues avec les différents partenaires de l'industrie. Malheureusement, il était difficile de trouver une formule répondant adéquatement aux besoins de l'industrie ainsi qu'à l'arrivée des Réseaux Régionaux et force est de constater que nous devons repenser le concept! Mais en novembre 2007, suite à plusieurs consultations auprès des conseillers, du comité vulgarisation du CEPOQ, du MAPAQ et de différentes organisations offrant des services-conseils dans le domaine agricole, le CEPOQ déposait son dernier document : « **La solution OVIPRO, des services-conseils disponibles, accessibles et efficaces pour les producteurs ovins du Québec** ». Ce document était maintenant beaucoup plus qu'une réflexion ; il apportait une nouvelle solution concrète! Le CEPOQ aurait dorénavant ses propres conseillers (les conseillers OVIPRO), soit des conseillers hautement spécialisés, encadrés, formés et soutenus par sa deuxième ligne. Lors d'une rencontre tenue en janvier 2008 avec le MAPAQ, l'UPA et les Réseaux régionaux, la nouvelle formule fut bien reçue et acceptée, puisqu'elle apportait des solutions tangibles aux problématiques des régions. Ainsi, en février 2008, le CEPOQ apprenait la nouvelle de la Coordination au développement et l'appui aux régions (CDAR) du ministère : la formule OVIPRO allait naître!

La nouvelle Formule OVIPRO. Depuis le début d'avril 2008, toute l'équipe du CEPOQ s'affaire à la création et à la mise en place de la formule OVIPRO : appel de candidatures, sélection

de candidats, embauches, formations, mise en page de documents de travail, organisation des territoires, etc. À ce jour, nous avons engagé une coordonnatrice dont le rôle sera principalement de recevoir les besoins de services pour chacune des régions, appuyer les conseillers OVIPRO, préparer des formations pour l'équipe, effectuer le lien entre la 2^e ligne et les conseillers et, bien entendu, agir comme un canal unique pour les producteurs. La coordonnatrice recevra les demandes des producteurs et des Réseaux Régionaux en services-conseils, en plus de s'assurer que les services soient rendus par l'équipe OVIPRO. En date du 1^{er} juin, voici quelques-uns des agronomes engagés par le CEPOQ :

- Marie-Josée Cimon, marie-josee.cimon@cepoq.com
- Stéphanie Landry, stephanie.landry@cepoq.com
- Annie Robitaille, annie.robitaille@cepoq.com
- Pierre Ménard, pierre.menard@cepoq.com
- Yannick Bélanger, yannick.belanger@cepoq.com
- Geneviève Lacroix, genevieve.lacroix@cepoq.com

Au moment d'écrire cet article, nous étions en attente de la réponse de deux autres candidats. C'est avec cette formidable équipe que nous serons en mesure d'offrir un service spécialisé et de grande qualité à l'ensemble des producteurs ovins québécois et ce, dès septembre prochain. Actuellement et durant tout l'été, nous formerons ces professionnels sur tous les aspects relatifs à la production, des aspects tous contenus dans l'offre de service que vous retrouvez à la page suivante. Durant la période estivale, une campagne de promotion sera mise en route afin de faire connaître cette nouvelle formule auprès des producteurs et intervenants du milieu ovin. La mise en place d'un tel programme demande des efforts considérables de la part de tous les partenaires et en premier lieu, du CEPOQ lui-même. Nous croyons fortement que ce nouvel outil sera bénéfique à l'amélioration de la rentabilité des entreprises et à la pérennité de l'industrie ovine. Nous espérons pouvoir vous aider dès notre première année de services-conseils OVIPRO, alors ... n'hésitez pas à communiquer avec notre coordonnatrice!

1642, rue de la Ferme
La Pocatière (Québec)
G0R 1Z0



CEPOQ
Centre d'expertise en production
ovine du Québec

Tél. : (418) 856-1200
Télec. : (418) 856-6247
www.cepoq.com

Services-conseils OVIPRO

Production desservie : Ovins

SERVICES-CONSEILS AUX ENTREPRISES	PRIX * (avant aides financières)
<p>Services-conseils individuels :</p> <ul style="list-style-type: none">🐏 Programme alimentaire🐏 Conduite d'élevage🐏 Amélioration génétique et sélection🐏 Reproduction (photopériode, éponges, MGA, etc.)🐏 Suivi des performances de l'entreprise🐏 Suivi de logiciels de gestion de troupeau🐏 Recommandations en bâtiment et ventilation🐏 Santé et Hygiène🐏 Gestion de la qualité du produit🐏 Manipulation du cheptel🐏 Conseils sur différents projets🐏 Plan d'action (amélioration, consolidation et développement)	70 \$ / heure
<p>Services-conseils collectifs :</p> <ul style="list-style-type: none">🐏 Journée d'information🐏 Démonstration à la ferme🐏 Conférence, forum de discussion🐏 Voyage d'étude et de prospection	Tarif variable

* Frais de déplacement inclus pour une visite de 3 heures et plus.

L'aide financière pour les services-conseils peut varier de 50% à 75% selon les régions.
Renseignez-vous auprès de votre Réseau Agriconseils pour connaître
les montants disponibles (1-866-680-1858).

Pour obtenir des informations ou des services-conseils :
Marie-Josée Cimon, agr., coordonnatrice des services-conseils OVIPRO
(418) 856-1200 #234

François Castonguay

En collaboration avec Mireille Thériault et Vincent Demers Caron

Agriculture et Agroalimentaire Canada, Centre de recherche et de développement sur les bovins laitiers et le porc de Lennoxville; Département des sciences animales, Université Laval.

SOLUTIONS POUR L'ÉLEVAGE DES AGNEAUX SURNUMÉRAIRES

Nouveau projet !



D'un point de vue génétique, l'utilisation de brebis plus prolifiques, donnant naissance à plus de deux agneaux par agnelage, est une des options intéressantes à envisager pour améliorer la rentabilité des entreprises ovines.

L'utilisation de brebis de génotype plus prolifique exige toutefois des modifications dans la régie traditionnelle d'un troupeau ovin. Sans aucun doute, le défi le plus important est la gestion des agneaux surnuméraires issus des portées multiples. Par agneau « surnuméraire », on entend le ou les agneaux qui sont excédants aux deux habituellement laissés avec la mère lors de la période de lactation. La problématique survient du fait que l'allaitement naturel de plus de deux agneaux par une même brebis est souvent difficile puisque la brebis n'a que deux trayons et que sa production laitière est généralement insuffisante pour combler les besoins de trois agneaux ou plus, surtout à partir de la mi-lactation. Ainsi, la méthode d'élevage la plus répandue pour contourner ce problème veut que les agneaux surnuméraires soient sevrés 24 h après l'agnelage et alimentés avec des lactoreplaceurs jusqu'à un âge minimum de 30 jours. L'allaitement artificiel des agneaux est cependant coûteux et exige beaucoup de travail supplémentaire. De plus, les mortalités élevées ainsi que les performances de croissance souvent inférieures des agneaux issus de portées multiples sont d'autres irritants majeurs identifiés par les producteurs à l'utilisation des brebis prolifiques. Pour toutes les raisons énumérées précédemment, plusieurs éleveurs considèrent même les portées multiples comme indésirables! Il apparaît donc essentiel de trouver des solutions efficaces et rentables pour l'allaitement des portées multiples, non seulement pour les entreprises qui possèdent déjà des brebis prolifiques, mais également pour favoriser l'adoption de ce type de femelles productives par un plus grand nombre de producteurs et ainsi assurer le développement et la pérennité des entreprises ovines québécoises.

Depuis l'arrivée des races prolifiques au Canada et au Québec, le travail pour résoudre le problème de l'élevage des agneaux surnuméraires a été majoritairement orienté vers le développement de l'allaitement artificiel. Or, certaines solutions alternatives pourraient être plus économiques et plus pratiques pour les éleveurs. Parmi celles-ci, on compte l'allaitement naturel de toute la portée et le sevrage hâtif partiel, une technique de production où le sevrage des agneaux surnuméraires est fait vers



CONSEIL POUR
LE DÉVELOPPEMENT DE
L'AGRICULTURE DU QUÉBEC

FINANCÉ PAR :



Agriculture et
Agroalimentaire Canada

Agriculture and
Agri-Food Canada

Canada

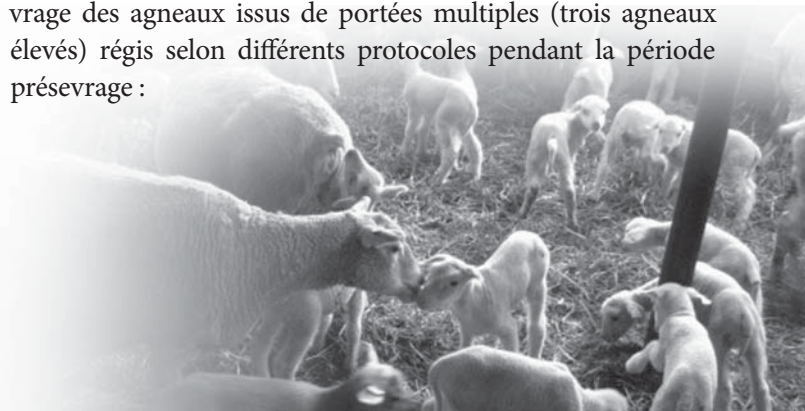


Société des éleveurs de
moutons de race pure
du Québec

le milieu de la lactation. Toutefois, pour être recommandables, ces méthodes doivent donner des résultats zootechniques acceptables, tant du point de vue de la croissance des agneaux que de la santé des brebis à court et long terme. C'est dans cette optique que le Conseil pour le développement de l'agriculture du Québec (CDAQ) a accordé une subvention à la SEMRPQ, appuyée par la FPAMQ, pour supporter un projet de recherche mené par l'équipe du chercheur François Castonguay, d'Agriculture et Agroalimentaire Canada. Le projet, intitulé « Solutions d'élevage pour les agneaux surnuméraires chez les brebis prolifiques », a pour objectif général de développer des pratiques performantes et économiques d'élevage des agneaux issus de portées multiples afin de promouvoir l'utilisation des brebis de races ou croisements prolifiques de façon à améliorer la productivité et la rentabilité des élevages.

Les essais seront réalisés en deux phases dans des fermes ovines commerciales. La première phase se déroulera à la Ferme AMKI, située à Valcartier près de Québec. Les propriétaires, Garry et Barbara Jack, possèdent un troupeau d'environ 450 femelles Arcott Rideau. Les objectifs spécifiques de cette première étape sont de :

1) Comparer les performances de croissance pré- et postsevrage des agneaux issus de portées multiples (trois agneaux élevés) régis selon différents protocoles pendant la période présevrage :



a. Trois agneaux sont laissés avec leur mère jusqu'au sevrage à 50 jours;

b. Trois agneaux sont laissés avec leur mère jusqu'à 28 jours, moment où un agneau est sevré (deux agneaux demeurent avec la mère jusqu'à 50 jours);

La performance des portées de triplets sera comparée à un groupe témoin d'agneaux nés et élevés jumeaux.

2) Étudier l'effet des protocoles sur l'évolution de l'état de chair et la santé des brebis;

3) Évaluer les impacts économiques (coûts vs revenus) des différents modes de gestion des portées multiples dans un contexte de maximisation de la production de l'agneau lourd.



Les informations compilées comprennent des mesures de production laitière, la pesée hebdomadaire des agneaux jusqu'à 100 jours, une évaluation régulière de l'état de santé des brebis et de leur glande mammaire, un suivi de l'état de chair des brebis, etc. Les différents protocoles seront évalués sur deux périodes d'agnelage et de lactation.

Étant donné qu'il existe des variations entre les races pour la production laitière et les aptitudes maternelles, nous réalisons, dans une seconde phase, des essais avec d'autres races pures (comme la Romanov) ou croisements prolifiques (comme la ½ Romanov), toujours dans des troupeaux commerciaux. Le choix des fermes qui participeront à cette deuxième phase se fera de façon à s'assurer d'obtenir un nombre suffisant de portées multiples pour permettre une évaluation valable des protocoles de régie. Ainsi, nous sommes convaincus que les résultats obtenus durant tous ces essais pourront être transposés aux autres brebis croisées de type prolifique. Le projet débutera à l'automne 2008 pour se terminer à l'automne 2010.

Pour plus de renseignements : www.ovins.fsa.ulaval.ca

Participants au projet pilote **Maedi-visna** en date du 10 juin 2008

Ferme	Nom de l'éleveur	Municipalité	Téléphone	Race(s)	Statut accordé (depuis)
Bergerie de l'Estrie	Andrée Houle	Coaticook	819 849-3221	Romanov	OR (mars 2008)
Bergerie du Margot	Sylvain Arbour	Bonaventure	418 534-3701	Arcott-Rideau	
Bergerie Hexagone	Ruth Waldon	Ulverton	819 826-3212	Croisées Arc.-Rid.	
Bergerie Les Moutaines	Benoît Laprise	Hébertville	418 344-9026	Arcott-Rideau	
Bergeries Mimeault	Marc Mimeault	St-Stanislas-de-Kostka	450 377-8209	Dorset	Or (mai 2006)
CEPOQ	CEPOQ	La Pocatière	418 856-6322	Dorset	Or (avril 2004)
Elmshade Suffolks	Larry Mastine	Richmond	819 826-1163	Suffolk	Argent (août 2007)
Ferme Agnodor	France Gagnon	Normandin	418 274-4464	Dorset/Polypay	
Ferme Agronovie	Marie-France Bouffard	Granby	450 379-5298	Rideau/Polypay	Argent (décembre 2007)
Ferme Amki	Garry Jack	Québec	418 842-2637	Arcott-Rideau	Or (octobre 2003)
Ferme André Toulouse	André Toulouse	St-Alfred	418 774-9592	Arcott-Rideau	Argent (novembre 2005)
Ferme Arc-en-ciel	Yvon Leclerc	Weedon	819 877-3658	Romanov	Or (octobre 2003)
Ferme Beausoleil	Michel Viens	St-Joseph-de-Kamouraska	418 493-2310	Dorset	Argent (février 2008)
Ferme Don. Tremblay	Donald Tremblay	St-Hilarion	418 457-3066	Croisées Arc.-Rid.	Or (octobre 2006)
Ferme JMJ Gilbert	Jean-Marc Gilbert	Cookshire	819 875-5124	Finnoise	Or (janvier 2004)
Ferme Laurens	Gérard Laurens	Ste-Clothilde-de-Horton	819 336-3681	Romanov	Argent (octobre 2007)
Ferme Lénique	Sophie Gendron	St-Denis-de-Kamouraska	418 498-3254	Polypay	Argent (février 2004)
Ferme Ludger Frigon	Ludger Frigon	Albanel	418 279-5854	Dorper	Argent (mai 2007)
Ferme Micheline Boucher	Micheline Boucher	St-Aubert	418 598-1858	Arcott-Rideau	
Ferme Ovimax	Josée Couture	St-Philippe-de-Néri	418 498-9989	Arcott-Rideau	Or (mai 2006)
Ferme RIDO	Sonya Rioux	La Pocatière	418 856-5140	Arcott-Rideau	Or (avril 2004)
Moutons de Panurge	Gilles Dubé	St-Jean-Port-Joli	418 598-6501	Arcott-Rideau	
Porcherie Pelletier-Proulx	Christine Proulx	St-Roch-des-Aulnaies	418 354-2674	Rideau-Polypay-Croisées	
Ferme Ovigène	René Gagné	Ste-Hénédiène	418-935-3701	Romanov	

Les troupeaux n'ayant pas encore de statut sont en processus d'assainissement et tentent de respecter les règles de biosécurité recommandées. Certains sont très près de l'atteinte du statut et peuvent être considérés à faible risque. Pour plus d'informations, consulter le site Internet du CEPOQ (www.cepoq.com) ou contacter Pascal-André Bisson au CEPOQ, 418 856-1200, poste 222 ou pascal-andre.bisson@cepoq.com.



Françoise Corriveau, dmv¹ et Johanne Cameron, agr. M.Sc.²

¹Coordonatrice de la santé animale au CEPOQ

²Coordonnatrice du secteur vulgarisation au CEPOQ



Quand les **PROLAPSUS** affligent les brebis de l'élevage...

Voici une question qui est parvenue dans les derniers mois par un lecteur de l'Ovin Québec :

«J'aimerais en savoir plus sur les prolapsus : comment les prévenir et traiter les problèmes lorsqu'ils surviennent. Merci. S.D. Productrice ovine.»

Les prolapsus sont parmi les éléments les plus décourageants de l'éleveur qui attend ce «potentiel de revenu» depuis cinq mois. En plus de voir son revenu s'envoler, il risque de perdre la femelle qui en est affligée. Et ce problème a sans aucun doute été vécu par la grande majorité des producteurs qui liront cet article. Alors, qu'est-ce qui cause les prolapsus utérins et/ou vaginaux? Quels sont les facteurs de risque? Comment traiter adéquatement les brebis qui présentent ces pathologies? Voilà des questions posées par tous les producteurs qui ont vécu ce malheureux problème. Une incidence d'environ 1% de prolapsus est « acceptable » dans le troupeau. Mais au-delà du seuil de 2-3% ... il faut réagir! Voici un petit tour d'horizon sur cette problématique survenant en fin de gestation.

LES PROLAPSUS ... DÉFINITION

Le PROLAPSUS VAGINAL peut apparaître jusqu'à environ 60 jours avant la mise bas mais, généralement, il survient surtout dans les 3 dernières semaines de gestation. Sous la pression des fœtus en croissance et du contenu abdominal, le vagin se renverse et est visible de l'extérieur (masse rosée sortant entre les lèvres de la vulve). Ce prolapsus peut être intermittent, soit apparaître seulement lorsque la femelle est couchée, mais ceci est très souvent annonciateur de problèmes! Le prolapsus permanent peut être incomplet (paroi vaginale visible) ou complet (col de l'utérus visible). Un prolapsus vaginal non corrigé devient vite problématique : la muqueuse vaginale, initialement humide et lisse, devient rapidement oedémateuse et sèche. La douleur et l'irritation causent de l'inconfort qui provoque des contractions abdominales qui ne font qu'amplifier le problème. Extériorisé, le

vagin peut se déchirer et s'infecter jusqu'à la nécrose. Le prolapsus vaginal nuit généralement au conduit urinaire (bloque la vessie ou l'urètre), ce qui empêche la brebis d'uriner. Sans traitement, il peut mener à la mort et il n'est pas rare que l'agnelage à venir soit problématique et ce, même si un traitement adapté a été fait.

Le PROLAPSUS UTÉRIN est un glissement des cornes utérines vers l'extérieur de l'abdomen, comme les doigts d'un gant que l'on retourne sur lui-même. Ce problème survient généralement peu après la mise-bas. À ce moment, la brebis a des contractions pour expulser son placenta; il peut alors arriver qu'une portion de corne utérine se déplace, ce qui cause de l'inconfort et induit des contractions pour expulser cette partie encombrante. La brebis peut alors expulser tout son utérus et continuera à forcer jusqu'à l'épuisement. Comparativement au placenta, l'utérus renversé se présente comme une masse plus charnue et plus ferme, très rouge et plus ou moins longue, émergeant par les lèvres de la vulve. Les deux cornes utérines peuvent être expulsées en partie ou entièrement. Plus le temps passe, plus l'utérus devient volumineux et ferme puisque les vaisseaux sanguins continuent d'y amener du sang. Durant ce temps, la vessie se remplit d'urine mais le prolapsus empêche la femelle d'uriner. Cette dernière fait alors des efforts pour uriner, ce qui contribue à augmenter les contractions abdominales et son inconfort. Le prolapsus utérin représente un danger réel pour la vie de la brebis car les vaisseaux internes importants qui irriguent l'utérus peuvent se rompre sous la tension et faire mourir la femelle d'une hémorragie interne. Les parois utérines tendues et fragiles peuvent aussi se déchirer et permettre la pénétration de bactéries dans l'abdomen, causant ainsi une infection fatale dans les jours suivants : la péritonite. Sans traitement, la mort survient rapidement.



Source : Maryland Small Ruminant



LES FACTEURS DE RISQUES DES PROLAPSUS VAGINAUX OU UTÉRINS.

En fin de gestation, les hormones de reproduction relaxent les muscles de l'arrière-train (muscles sphincter de la vulve et muscles de retenue du vagin); le tonus musculaire est donc moins efficace pour retenir la pression occasionnée par les fœtus en pleine croissance. Tout ce qui occasionnera une pression supplémentaire sur le tractus reproducteur est ainsi un risque potentiel. Les facteurs de risques sont très nombreux et les causes exactes sont loin d'être toutes bien comprises. Ainsi, il est souvent difficile de mettre le doigt sur la cause exacte du problème. Il faut ainsi agir en prévention sur l'ensemble des facteurs risquant de causer les prolapsus...

1. L'état de chair des femelles. Les femelles trop grasses (condition de chair > 4,0) ou trop maigres (<2,0) sont plus à risque. Elles peuvent aussi développer d'autres pathologies comme la toxémie de gestation. Les femelles maigres ont peu de réserves et sont aussi parfois carencées en certains nutriments essentiels au tonus musculaire. Les brebis trop grasses sont généralement moins actives, ce qui affecte leur tonus musculaire et favorise les prolapsus. L'état de chair est souvent un reflet de l'alimentation et de la régime que la femelle a reçue... Ainsi, lorsque les femelles en mauvaise condition de chair sont atteintes de prolapsus, ce n'est généralement pas seulement l'état de chair qu'il faut viser, mais une combinaison de facteurs multiples, comme une mauvaise alimentation, une santé déficiente, un âge trop avancé, une régime problématique, etc. L'état de chair et le prolapsus ne sont que de malheureuses conséquences d'un problème plus large. À l'agnelage, on devrait toujours viser un état de chair de 3,0 à 3,5. Il faut donc prévenir tôt en éliminant, avant la saillie, les brebis maigres ou malades et en appliquant correctement le programme alimentaire recommandé par votre conseiller.

2. La taille de portée. Les femelles prolifiques, qui sont gestantes de plusieurs agneaux (encore pire si ils sont gros!), sont plus à risque de prolapsus vaginal. Le poids important de la portée cause une pression sur l'abdomen, le tractus reproducteur ainsi que sur les muscles de la vulve et du vagin de la brebis. Le problème peut être amplifié par un rumen plein, parfois même une vessie pleine ou des réserves de gras abdominal trop importantes (embonpoint). Afin de prévenir le problème, il faut offrir une alimentation bien équilibrée, plusieurs petits repas (éviter les repas volumineux), des fourrages peu fibreux et suffisamment d'espace dans les parquets pour favoriser l'exercice.

3. Ration alimentaire trop fibreuse. Les fourrages pauvres et trop fibreux sont encombrants pour le rumen. Dû à leur taux élevé de fibres peu digestibles, ceux-ci passent lente-

ment dans le système digestif et ne fournissent pas les nutriments requis pour les femelles en fin de gestation qui ont des besoins très élevés. Ainsi, tout comme la taille de portée, ces rations fibreuses causent une pression abdominale importante sur le système reproducteur. On doit donc privilégier le service de fourrages jeunes et énergétiques pour les femelles en fin de gestation. Écoutez les recommandations de vos conseillers. Regardez vos analyses... choisissez les fourrages contenant moins de 35% de fibre ADF.

4. Conduite alimentaire déficiente. Pour réduire la prévalence de prolapsus, il est préférable d'ajuster sa conduite d'élevage en servant des repas à intervalle régulier et ce, afin d'éliminer les cas de « consommation excessive » dus à... une mangeoire vide! Ainsi, les repas trop volumineux (quantité de matière sèche ingérée rapidement) sont à éviter, tout comme les fourrages trop fibreux. Il faut donc s'assurer de combler les besoins sans exagérer sur les quantités servies, ou négliger la routine des heures de repas.

5. Exercice insuffisant. Tout élément améliorant le tonus musculaire des brebis est souhaitable. De l'exercice suffisant est essentiel et la seule façon d'y contribuer est de s'assurer que la densité animale soit adéquate. En fin de gestation, assurez-vous de fournir au moins près de 1,5 m²/brebis et l'été, une sortie au pâturage est fortement souhaitable!

6. Génétique. Bien que difficile à prouver dans certains cas, il existe des prédispositions génétiques aux cas de prolapsus vaginaux, rectaux et utérins. Certaines races ou lignées peuvent présenter une prévalence de prolapsus plus élevée que d'autres. Si la généalogie des animaux est connue, cette étape de prévention ne devrait pas être écartée. Dans ce cas, il faut vérifier si les brebis atteintes ont des ancêtres communs... et si tel est le cas, réformer ou suivre de près la lignée identifiée.

7. Mangeoire trop surélevée. Les mangeoires trop hautes, où les brebis doivent monter l'avant-train pour s'alimenter, sont à proscrire. Dans ce cas, la position des femelles occasionne une pression de l'abdomen et de l'utérus vers l'arrière-train, soit sur le vagin, ce qui augmente les risques de prolapsus. Les mangeoires doivent être facilement accessibles en fin de gestation.

8. Toux chronique. Les femelles qui souffrent de toux chronique sont plus sujettes aux problématiques de prolapsus (rectal, vaginal et utérin). Les contractions musculaires reliées à la toux occasionnent une pression saccadée sur le tonus de l'arrière-train. Les agnelles ou brebis qui présentent une toux chronique ne devraient pas être gardée pour la reproduction.



9. Queue trop courte. Près de la queue se retrouvent des muscles retenant le vagin et des muscles sphincter de la vulve et de l'anus. Lorsque la queue est coupée trop courte, ces muscles sont affaiblis. Puisqu'en préparation à la mise bas ces muscles sont déjà relaxés par les changements hormonaux, un affaiblissement par une queue trop courte augmente davantage les risques de prolapsus. Une brebis qui a la queue longue peut tout de même souffrir de prolapsus. Il s'agit d'un facteur de risque supplémentaire et couper la queue un peu plus longue ne fait que réduire les risques.

10. Composés phytoestrogéniques. Certains fourrages, notamment les légumineuses, peuvent contenir des composés phytoestrogéniques. Ces substances peuvent accentuer le relâchement des ligaments vaginaux, augmentant ainsi les risques de prolapsus. Bien que ce phénomène soit encore peu compris et difficile à cerner selon le cas, il n'est pas impossible que des brebis en fin de gestation puissent être affectées par ce phénomène si elles reçoivent des fourrages riches en légumineuses.

11. Toxines. Dans d'autres espèces, notamment les bovins et les porcs, il a été démontré que les toxines alimentaires pouvaient prédisposer les animaux aux prolapsus rectaux ou vaginaux. La zéaralénone est généralement responsable de ce problème puisqu'elle a un effet oestrogénique. La présence de mycotoxines peut aussi se traduire par une baisse du taux fertilité ou par des avortements. Une simple analyse des aliments servis, surtout des grains produits à la ferme, pourrait vous éviter bien des problèmes!

12. Historique de prolapsus. Il est évident qu'une femelle ayant déjà rencontré un problème de prolapsus (rectal, vaginal ou utérin) ne devrait jamais être gardée dans l'élevage. Puisque les récurrences sont fréquentes, mieux vaut réformer.

13. Carences en certains minéraux. Chez d'autres espèces de ruminants, on a suggéré que des déficiences en calcium, en magnésium ou même en sélénium pouvaient accentuer les risques de prolapsus. Il faut donc suivre les recommandations alimentaires de votre conseiller!

TRAITEMENT ...

« AGIR VITE ET DÉLICATEMENT »

PROLAPSUS UTÉRIN COMPLET. Il faut intervenir rapidement et agir avec délicatesse en ramenant l'utérus en place, mais ... en l'endommageant le moins possible! Si vous n'êtes pas familier avec ce type d'intervention ou si vous n'arrivez pas à remettre l'utérus en place, faites rapidement appel aux services de votre vétérinaire praticien. Deux difficultés sont présentes

lors de cette intervention : remettre l'utérus en place tout en contrant les efforts d'expulsion de la brebis et réintégrer l'utérus par un orifice beaucoup plus petit que lui! Afin de faciliter cette intervention délicate et d'accélérer le traitement tout en minimisant les risques de dommages, le médecin vétérinaire pratique une anesthésie épidurale pour annihiler les contractions de la femelle. Pour une remise en place plus facile, on remonte le train-arrière de la brebis en le plaçant soit sur une balle ou sur un support à insémination. Dans cette position, il est plus facile de réintégrer l'utérus dans l'abdomen puisqu'on réduit la pression occasionnée par les organes abdominaux et ce, malgré les efforts d'expulsion de la brebis. On utilise de l'eau très froide, à la fois pour nettoyer l'utérus mais aussi pour le décongestionner; pas d'eau chaude sinon, il gonflera! L'eau froide est versée régulièrement sur l'utérus jusqu'à ce qu'il soit retourné au complet dans l'abdomen. Il ne faut pas le frictionner au risque de l'irriter, car dès qu'il sera replacé, la brebis voudra de nouveau l'expulser (irritation et inconfort). La remise en place est une question de patience car on doit prendre soin de ne pas perforer la paroi de l'utérus en le pressant contre la vulve. Dès que l'utérus est remis en place, il faut s'assurer qu'il est déroulé complètement jusqu'au bout des deux cornes utérines ... comme les doigts d'un gant que l'on retourne sur lui-même. Si cette dernière intervention n'est pas faite correctement, la brebis inconfortable se remettra à pousser et tout sera à refaire. Pour éviter que l'utérus ne ressorte, on ferme la vulve avec un point ou on installe un « T » à prolapsus dans le vagin. Ce dernier sera retenu par des cordes ou un harnais fixé sur le corps de la brebis. On le laisse en place quelques jours, le temps que le col se referme. L'anesthésie épidurale pratiquée par le vétérinaire est aussi très efficace pour empêcher la brebis de forcer à nouveau. Selon les cas, le vétérinaire peut décider de donner des antibiotiques, des anti-inflammatoires ou d'autres médicaments.

PROLAPSUS VAGINAL L'approche utilisée pour le traitement du prolapsus vaginal est en grande partie similaire à celle décrite au préalable à l'exception que l'utérus n'entre pas en ligne de compte. Dans un cas de prolapsus vaginal, il peut aussi être intéressant de demander au vétérinaire de faire une échographie et ce, afin de visualiser si la vessie est correcte et si les fœtus sont encore vivants.

Dans tous les cas, rappelez-vous que la prévention est l'élément sur lequel vous devez agir en premier! Mais lorsque les prolapsus surviennent, n'hésitez pas à communiquer avec votre vétérinaire! 🐾



Johanne Cameron, agr. M.Sc.
Coordonnatrice du secteur vulgarisation au CEPOQ



Cette année, L'EFFET BÉLIER ... vous y avez pensé ?

La saison de reproduction approche à grands pas! Parmi toutes les techniques permettant d'avancer l'activité de reproduction et ainsi améliorer vos performances... avez-vous songé à l'effet bélier? Cette technique de reproduction semble mise de côté et même sous-utilisée par plusieurs producteurs au Québec. Et pourtant, c'est une technique efficace et très peu coûteuse. Alors pourquoi ne pas en profiter?

Qu'est-ce que c'est?

Le phénomène de «l'effet mâle» est connu depuis très longtemps et a été observé dans plusieurs espèces dont les porcins, les ovins, les rongeurs et les bovins. Chez les ovins, «l'effet bélier» a été décrit pour la première fois dans les années 1940. À cette époque, on avait noté que chez des brebis en anoestrus préalablement isolées des mâles, l'introduction d'un bélier déclenchait l'ovulation et l'apparition de chaleurs. Depuis, le phénomène a été bien documenté et on sait désormais que cette technique crée un patron de réponse bien défini chez les brebis... un patron « typique » de l'effet bélier! La connaissance de ce patron de reproduction nous permet ensuite d'exploiter la technique à son meilleur.

Rappelons-nous le cycle de reproduction des brebis.

Lorsque les brebis sont en saison sexuelle, à l'automne, leur cycle reproductif normal est d'une durée moyenne de 16 à 18 jours. Elles ovulent et présentent un comportement de chaleurs (acceptent le bélier pour l'accouplement) sur cet intervalle. En contre-saison, ce rythme reproductif est arrêté, la sécrétion hormonale est ralentie, voire nulle et les brebis ne présentent aucune activité ovulatoire ou oestrale. Mais bonne nouvelle, les béliers ont la capacité de « réveiller » ce cycle reproductif et d'initier de nouvelles séquences ovulatoires menant à l'accouplement, d'où de meilleures performances de fertilité! Ainsi, l'effet bélier peut être efficace au

début de la saison de reproduction (fin de l'été et début de l'automne) ainsi qu'à la fin de la saison d'accouplement.

Ce qui se passe... L'introduction d'un bélier avec des brebis en période d'inactivité sexuelle provoque une augmentation soudaine de la sécrétion de certaines hormones essentielles à l'ovulation, ce qui provoque une ovulation spontanée environ 50 heures après son arrivée. Or, cette première ovulation passe généralement complètement ina-

L'effet bélier
est efficace pour
AVANCER ou PROLONGER
la saison de reproduction
de quatre à six
semaines.

perçue pour le producteur puisqu'elle n'est généralement pas accompagnée du comportement de chaleur et de réceptivité au bélier. C'est pourquoi on la qualifie d'ovulation « silencieuse ». Néanmoins, cette première ovulation est essentielle puisqu'elle permet de « réveiller » le cycle reproductif de la femelle et de déclencher la séquence essentielle des événements physiologiques menant à une seconde ovulation, environ 17 à 18 jours plus tard. Et cette fois-ci, il y a un comportement de chaleur et d'accouplement. Cette seconde ovulation est donc fertile! Fait intéressant, la littérature scientifique a permis de déterminer qu'environ seulement 50%

des femelles présentaient ce premier patron spécifique suite à l'introduction du bélier dans le groupe. L'autre moitié présente un patron de réponse légèrement différent...(figure 1).

En effet, des chercheurs ont observé que chez l'autre moitié des femelles, la première ovulation silencieuse était suivie d'un cycle reproductif très court et qu'une seconde ovulation survenait cinq à six jours plus tard. Celle-ci est également silencieuse. Cependant, cette dernière, un peu plus « fonctionnelle » (en terme hormonal !), permet au cycle reproducteur de reprendre un cours normal et les brebis ovulent 16 à 18 jours plus tard, ce qui correspond à 25 jours suivant l'introduction du mâle. Cette fois, la troisième ovulation est fertile et on observe une période d'activité sexuelle intense. La figure 1 présente bien les phénomènes qui surviennent lors de l'introduction d'un bélier dans un groupe de brebis en anoestrus.

Qu'est-ce qui produit cet effet?

Parmi une combinaison de facteurs, ce sont surtout les phéromones mâles (substances dégagées par l'animal qui agissent comme messagers chimiques entre les individus, particulièrement en période de reproduction) qui réveilleraient l'activité sexuelle et reproductive des femelles. Les poursuites et le comportement du bélier, les contacts physiques, visuels, etc. auraient aussi un effet.



Alors qu'est-ce que l'effet bélier? C'est donc une forte période d'activité sexuelle qui survient 18 à 25 jours suivant l'introduction d'un bélier dans un groupe de brebis en période d'anoestrus. Cette période de saillie intense est visible et dure approximativement 10 jours, soit du 18^e au 25^e jours suivant l'introduction du mâle.

L'effet bélier est aussi efficace pour REGROUPER LES ACCOUPLEMENTS sur une période bien ciblée.

Mais en pratique, ça sert à quoi? Dans la pratique, il faut se rappeler que l'effet bélier est efficace pour avancer ou prolonger la saison de reproduction de quatre à six semaines. Ainsi, si vos brebis sont de race non désaisonnée et que vous êtes en pleine contre-saison (ex : avril à juin), l'effet bélier sera inefficace. Puisque les races plus désaisonnées sont plus sensibles à l'effet bélier, il semble que chez ces dernières, la technique pourrait être efficace durant une plus grande partie de l'année, tandis que chez les races saisonnées, l'effet mâle serait efficace seulement au début et à la fin de la période de reproduction. L'effet bélier est utile pour regrouper et, en quelques sortes, synchroniser les saillies à l'approche de la saison de reproduction.

Bélier entier ou vasectomisé?

Évidemment, le bélier introduit dans le groupe de femelles s'épuisera au travail dans les premiers 15 jours et ce, sur des

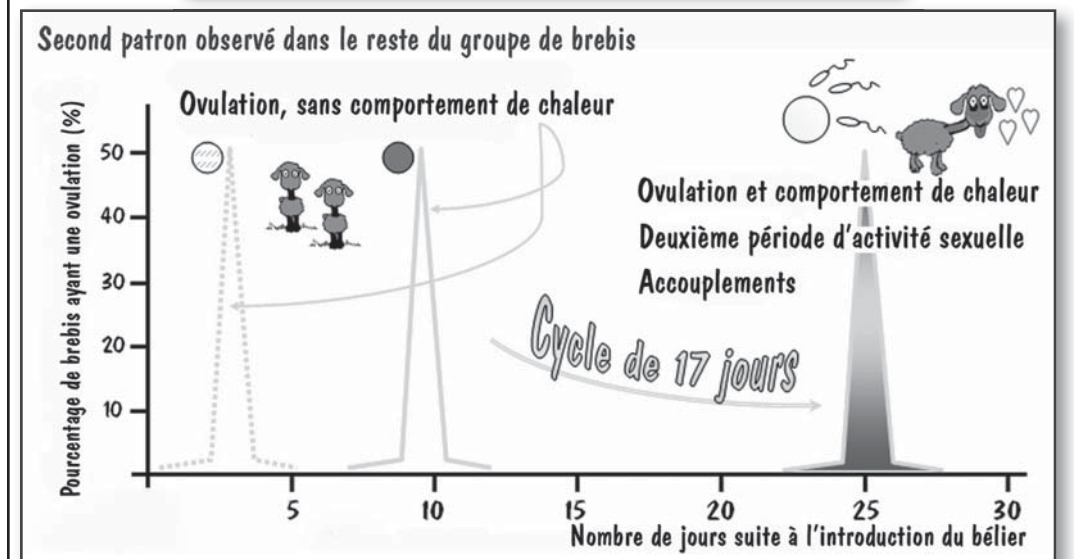
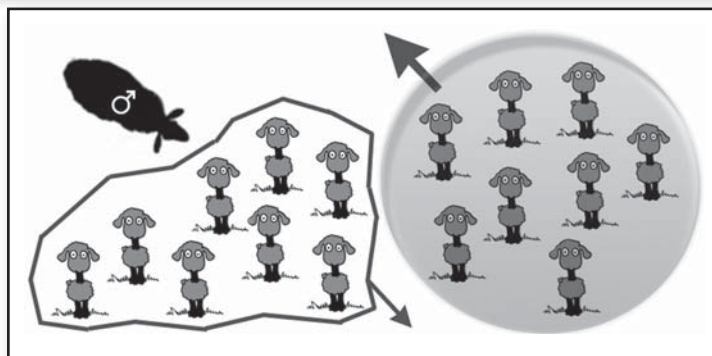
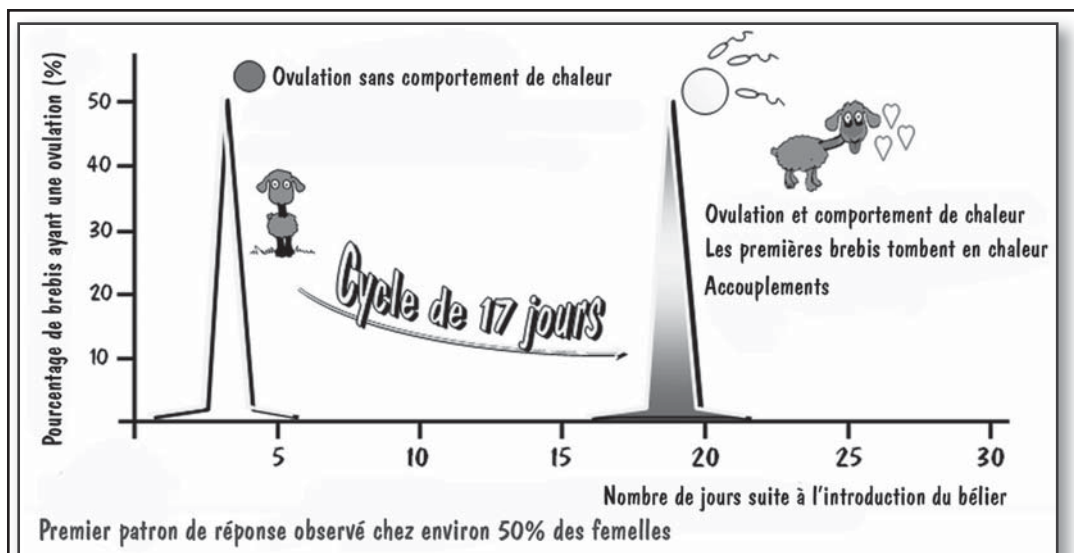


figure 1. Patrons de réponse de l'effet bélier chez les femelles

femelles qui ne sont pas réceptives à ses charmes! Par ailleurs, rappelons-nous que les premières ovulations du début de la saison sexuelle sont généralement moins « productives » en terme d'ovules produits (et ainsi en terme de potentiel d'agneaux). On ne souhaite donc

pas saillir les femelles qui pourraient présenter une ovulation fertile dans les premiers jours suivant l'introduction du mâle. Alors, afin d'atteindre des performances de succès optimales (fertilité et prolificité), il est préférable que ce premier bélier soit vasectomisé.

Et la libido des mâles?

Évidemment... la libido du mâle y joue pour beaucoup. Un bélier présentant un manque de libido flagrant est à proscrire si vous souhaitez obtenir du succès avec la technique ! Rien de tel qu'un Romanov vasectomisé pour obtenir l'effet escompté! Ce sont les champions de la libido! La littérature a par ailleurs démontré qu'un nombre significativement plus élevé de femelles en œstrus ovulaient suite à l'introduction de béliers possédant une libido supérieure. Il faut donc prévoir le coup !

Isoler les femelles avant... ça donne un meilleur effet?

Oui ... et on sait que l'effet est optimum si les mâles sont isolés complètement des femelles durant au moins un mois (dans un autre bâtiment). Mais, dans la réalité, ce n'est généralement pas le cas! Alors, dans la mesure du possible, il faut éviter les contacts physiques ou olfactifs directs (entre les barrières) et placer les mâles dans des parquets éloignés de ceux où se trouvent les femelles sur lesquelles on souhaite utiliser la technique. Notons par ailleurs que la réponse à l'effet bélier peut aussi dépendre de la race de la femelle. Des chercheurs ont ainsi noté que des femelles de races plus désaisonnées, comme les Dorset, répondaient mieux à l'effet bélier que des brebis de races très saisonnées, comme les Hampshire.


Et c'est efficace? Le succès dépendra de plusieurs facteurs dont la race des femelles, leur stade physiologique, leur âge, la régie et l'alimentation (état de chair acceptable indispensable >2,5), la libido des béliers, le ratio mâle:

femelles, la température ambiante, etc. La littérature a démontré que l'effet bélier bien utilisé pouvait induire l'ovulation dans une proportion variant de 40 à 100% des cas et que les taux de fertilité pouvaient varier de 20% à 80%. Le coût? C'est le prix d'achat d'un bélier vasectomisé ou la vasectomie d'un bélier par votre vétérinaire, puis l'entretien de celui-ci dans votre élevage. À aussi peu de frais, c'est une technique qui vaut la peine d'être intégrée à votre régie!

Alors, comment bien s'en servir?

Avancer la période de reproduction cet automne, avoir des agnelages plus tôt à l'hiver et regrouper la période d'accouplements de vos groupes de femelles... ça vous intéresse? Ainsi, dès le début du mois d'août, vous introduisez un bélier vasectomisé présentant une excellente libido dans un groupe de femelles (ratio de 1 bélier pour 50 brebis) pour 15 jours. Le bélier « entier »



ou « complet » et désiré sera introduit dans le groupe de femelles au retrait du vasectomisé, date où commenceront les premières chaleurs induites par ce dernier. Mais attention! Il sera important de réajuster votre ratio « vrai bélier » : brebis à 1 bélier pour 25 femelles et ce, pour obtenir des taux de fertilité intéressants. Le **figure 2** suivant donne un exemple de calendrier démontrant comment se servir efficacement de la technique. 

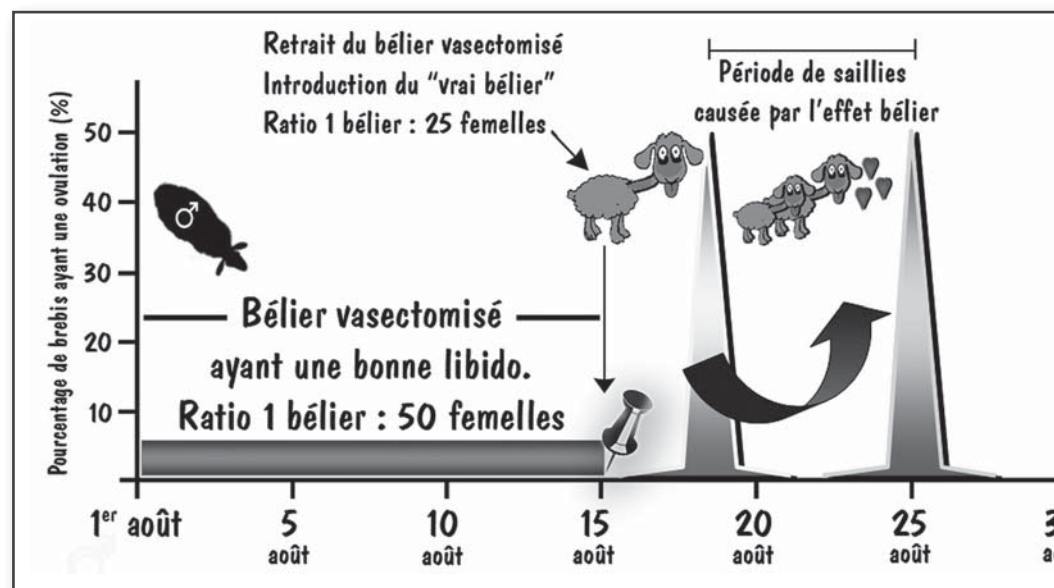


figure 2. Exemple de calendrier utilisant l'effet bélier (date variant selon le génotype des brebis)

Pour en savoir plus, consulter la section rédigée par François Castonguay dans le Guide production ovine 2000. Alors, sur ce, bon début de saison d'accouplements!

Références : Notter et al., 2002; Guide Production ovine 2000 ; Perkins et Fitzgerald (1994) ; Nugent et Notter, 1988, 1990; Pearce et al., 1985; Martin et al., 1980, 1986 ; Oldham et al., 1978.

Figures adaptées de Oldham et al., 1978.



Bergerie de l'Estrie

Romanov
Prolifique - Maternelle - Désaisonnée

Troupeau fermé - GenOvis
Statut or - maedi-visna
F1 Dorset/Romanov
Béliers génotypés

Andrée Houle & François Roux
559, rue Des Muguets
Coaticook, QC J1A 3A9
Tél. : 819 849-3221
Télé. : 819 849-0475
froux1@videotron.ca

Tonte de moutons 10 ans d'expérience



Sebastien Zalac
819-460-2341
450-539-1669



Ferme Amki enr.

17 265, boul. Valcartier
Québec, G2A 0A7
Tél. : (418) 842-2637
Télé. : (418) 842-0423
fermeamki@videotron.ca

Maedi-visna : statut or
Suivi GenOvis

Reproducteur disponible
en tout temps

Arcott Rideau

Sujets purs-sangs
Hybrides Dorset/Rideau

BERGERIE DES LOUPS

Éleveurs de F1 (Romanov/Dorset)
Suivi GenOvis

Saint-Robert
450 782-2662
bergeriedesloups@videotron.ca

Une division de



Premier choix AGRICOLE

5120, rue Martineau,
St-Hyacinthe (Québec) J2R 1T9
Tél. : 450 796-4242 1 888 796-4242
Courriel : premierchoixagricole@maskatel.net

Fournitures pour animaux de ferme
Clôtures électriques

Tondeuses : Aesculap, Heiniger, Lister

Dépôt de laine (lundi au vendredi)

Heures d'ouverture

Lundi 8 h 30 - 20 h
Mardi au vendredi 8 h 30 - 17 h
Samedi 10 h - 16 h

**Pour annoncer votre entreprise
dans Ovin Québec, contacter :**

Marion Dallaire
450-679-0540 poste 8332
mdallaire@upa.qc.ca





Abattage et transformation

**LES VIANDES
FORGET
LTÉE**

Tél. : 450 477-1002
Cell. : 541 949-9908
Fax : 450 477-6841

JACQUES FORGET
Président

Sans frais : 1 800 268-1002
Courriel : jacques.forget@qc.aira.com

2215, CHEMIN COMTOIS, TERREBONE QC J6X 4H4

Vente de moutons de l'Atlantique

28^e vente annuelle de sujets reproducteurs
samedi, 30 août 2008 à Truro, N.-É.

Brebis et béliers pur-sang et enregistrés - Brebis croisées
Plusieurs races

Présentée par :



PUREBRED SHEEP BREEDERS
ASSOCIATION OF
NOVA SCOTIA



Pour de plus ample renseignements et les catalogues :

Rosemary Wort, secrétaire, PSBANS

Tél. : 902-671-2410 Téléc. : 902-671-2091

www.sheepnovascotia.ns.ca herngatefarm@ns.sympatico.ca

Ferme Sayabec ovine Enr.

Éleveur polypay P.S.

Meilleur troupeau maternel POLYPAY 2006

Voici quelques exemples de BÉLIERS ÉLITES à venir:

AGNELLES À VENDRE

GenOvis avril 2007	Identification	ind. maternel	ind. croissance
1 ^{re} position	FSO 132 S	3,68	2,89
2 ^e position	FSO 0121 S	3,35	4,11
3 ^e position	FSO 0120 S	3,13	3,88
5 ^e position	FSO 811 S	2,83	2,75

Nancy Caron et Jean-Guy Chouinard

92, route 132 Ouest, Sayabec Téléphone 418 536-5615 Courriel fsoc2000@yahoo.fr

Ferme Lénique Inc.

Éleveur Polypay p.s.

Statut argent pour le maedi-visna
Suivi GenOvis

*Agnelles et béliers avec
ISM supérieur disponibles*

Bienvenue!



Sophie Gendron, Christian et Réal Lévesque

9, rang du Bras, St-Denis, Kamouraska, G0L 2R0

Tél.: 418 498-3254 Courriel : leniquecs@microbranche.com

Santé et génétique supérieure

*Vous aussi vous pouvez
faire confiance à*

Ferme RIDO SENC.
Sonia Rioux et Luc Martin DeRoy

Éleveur de sujet **Arcott Rideau**
Troupeau ayant le statut or
pour le Maedi-Visna

130, Rang 3 Est, La Pocatière (Québec) Canada G0R 1Z0
Téléphone et télécopieur : (418) 856-5140
rido@videotron.ca



Électrificateur M1800

- 18 joules emmagasinés
- Jusqu'à 70 km de clôture
- Contrôle tous types d'animaux
- Éloigne tous les prédateurs
- Fiabilité éprouvée de Gallagher
- Garantie de 2 ans incluant la foudre

Appelez-nous au (800)265-3150 pour demander votre
brochure gratuite

Reconnu Mondialement



Index des annonceurs : pages

Agronovie Senc	19
Bergerie de l'Estrie	36
Bergerie des Loups	36
Club Arcott Rideau	19
Coop Fédérée	04
Ferme Amki enr.....	36
Ferme Manasan	19
Ferme Lénique Inc.	37
Ferme Rido	37
Ferme Sayabec ovine enr.	37
Gallagher	37

Journée pour les jeunes et la relèven en production ovine, Bergeries Marovine et Higlanders.....	05
Les Viandes Forget Ltée	37
Matélevage	07
Premier choix agricole	36
Sébastien Zalac, tondeur.....	36
Vente de moutons de l'Atlantique, PSBANS	37

Annonces classées

ANIMAUX

Agnelles Hampshire de race pure. Soumises au contrôle GenOvis. Mesures gras dorsal et œil de longe disponibles. Enregistrements sur demande.
Joël Girard, 418-345-2321

MACHINERIE

Pour annoncer dans la prochaine parution (automne 2008) :
Faire parvenir votre texte et votre chèque, à l'ordre de la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec (FPAMQ) **avant le 10 septembre** prochain à :

FPAMQ, A/S Marion Dallaire
Maison de l'UPA, 555, boul. Roland-Therrien, bureau 545
Longueuil, Québec J4H 4E7

Pour plus d'informaiton Marion Dallaire :
450 679-0540, poste 8332, mdallaire@upa.qc.ca

BÂTIMENTS

OFFRES DE SERVICE

Nom :

Téléphone :

Tarifs :

0,75\$ du mot (minimum 15\$ ou tarif jusqu'à 20 mots)

(NB mots)

= \$

Caractères gras : ajouter 0,25 \$ du mot

(NB mots CG)

= \$

Lettres capitale : ajouter 0,25 \$ du mot

(NB mots LC)

= \$

(noter : les taxes sont incluses)

TOTAL :

Écrire en lettre majuscule, de façon lisible. La FPAMQ n'est pas responsable des erreurs de transcription.

CALENDRIER

semi-annuel

INFORMATION AU PRODUCTEUR

Le **mardi** est la journée limite pour annoncer à la FPAMQ le nombre d'agneaux lourds que le producteur désire mettre en marché la semaine suivante. | Le **jeudi** est la journée de paiement des agneaux aux producteurs ayant mis en marché des agneaux 2 semaines auparavant. *Par exemple, pour les agneaux livrés lors de la semaine 27, les agneaux seront payés le 17 juillet (sem. 29).* | Le **vendredi** est la journée de réception de la confirmation de livraison.

Note : les journées fériées peuvent décaler les dates prévues.

Juillet 2008							
SEM	D	L	M	M	J	V	S
27			1	2	3	4	5
28	6	7	8	9	10	11	12
29	13	14	15	16	17	18	19
30	20	21	22	23	24	25	26
31	27	28	29	30	31		

Août 2008							
SEM	S	L	M	M	J	V	S
31						1	2
32	3	4	5	6	7	8	9
33	10	11	12	13	14	15	16
34	17	18	19	20	21	22	23
35	24	25	26	27	28	29	30
36	31						

Septembre 2008							
SEM	D	L	M	M	J	V	S
36		1	2	3	4	5	6
37	7	8	9	10	11	12	13
38	14	15	16	17	18	19	20
39	21	22	23	24	25	26	27
40	28	29	30				

Octobre 2008							
SEM	D	L	M	M	J	V	S
40				1	2	3	4
41	5	6	7	8	9	10	11
42	12	13	14	15	16	17	18
43	19	20	21	22	23	24	25
44	26	27	28	29	30	31	

Novembre 2008							
SEM	D	L	M	M	J	V	S
44							1
45	2	3	4	5	6	7	8
46	9	10	11	12	13	14	15
47	16	17	18	19	20	21	22
48	23	24	25	26	27	28	29
49	30						

Décembre 2008							
SEM	D	L	M	M	J	V	S
49		1	2	3	4	5	6
50	7	8	9	10	11	12	13
51	14	15	16	17	18	19	20
52	21	22	23	24	25	26	27
53	28	29	30	31			

Important : l'année 2008 compte 53 semaines !

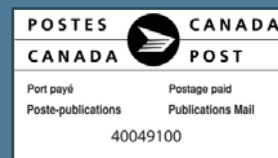
Légende :

période de deux semaines en alternance

Paiement

période de 3 semaines en alternance

Note : Le calendrier de la FPAMQ débute toujours le dimanche de chaque semaine. Ainsi, lorsqu'on fait référence à une semaine de livraison, la semaine devra être identifiée par la date du dimanche débutant la semaine.



Concours de photographie

de la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec

Les noms des gagnants seront dévoilés lors de l'Assemblée générale annuelle 2008.

- 1^{er} prix :** 100 \$ et la photographie paraîtra sur la page couverture du Ovin Québec de janvier 2008
- 2^e prix :** 75 \$
- 3^e prix :** livre de recettes *Agneau*, Éditions de l'Homme

Faire parvenir vos photographies **au plus tard le 27 octobre 2008** à :
FPAMQ
A/S Marion Dallaire
555, boul. Roland-Therrien, bureau 545
Longueuil, Québec J4H 4E7



Règlements

La photographie doit contenir des ovins avec des boucles autorisées (à l'exception des jeunes agneaux)
Un participant peut soumettre autant de photographies qu'il le désire.
Toute photographie soumise au concours ne sera pas retournée et deviendra la propriété de la FPAMQ.
La photographie originale doit être envoyée par la poste en format 4" X 6", 4 1/2" X 6 3/4", 5" X 7" ou 8" X 10". Si la photographie a été prise avec un appareil numérique, un CD avec la photographie originale doit également être envoyé.
Toute photographie soumise au concours doit être identifiée au verso par une étiquette indiquant :
le nom du photographe
le numéro de téléphone du photographe
l'adresse complète du photographe
le lieu où la photographie a été prise
le titre de la photo (facultatif)

